Pour de longs séjours en Floride
L'assurance-voyage
CROIX BLEUE
chez votre agent de voyage
ou au 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

TRIS OFFIN OPTICIENS
Acuvue MD verres de contact jetables.
Essai gratuit!
Stationnement d'une heure gratuit avec «VALET».
1241, ave. McGill College 861-5588
W2194406

• MONTRÉAL, MERCREDI 1er FÉVRIER 1995 111e ANNÉE Nº 101 68 PAGES, 6 CAHIERS
Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Nuageux et faibles averses de neige
max 1 / min -7
page S 16

Sports

1 4
page S2

Vivre



Mer, soleil et détente
page C1

Girerd





Index

Annonces classées	
- immobilier	D12, D13, E2 et E3
- marchandises	E3
- emplois	E4 et E5
- automobiles	E5 et E6
- propositions d'affaires	D7
Arts et spectacles	
- informations	B5 à B8
- ciné-horaires	B7
- télé-horaires	B6
Bandes dessinées	E2
Bridge	E5
Décès	E7
Économie	D1 à D11
Êtes-vous observateur?	D12
Feuilleton	D13
Horoscope	E4
Le monde	E1
Loteries	A8
Mot mystère	E6
Mots croisés	E3 et S10
Marketing-publicité	D14
Politique	B1 et B4
Têtes d'affiche	C6
Vivre	C1 à C5

Assurance-chômage : plutôt réduire les prestations

Le comité des Communes écarte l'hypothèse de créer deux classes d'assurés

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Tous les sans-travail recevraient des prestations d'assurance-chômage réduites et les jeunes pourraient devoir garder un emploi plus longtemps pour avoir droit au régime, si le gouvernement fédéral donne suite aux recommandations que s'apprête à lui faire le comité parlementaire chargé d'étudier la réforme des programmes sociaux avancée l'automne dernier par le ministre Lloyd Axworthy,

Dans un rapport final, qui doit être publié la semaine prochaine et dont *La Presse* a pris connaissance dans ses grandes lignes hier, la majorité libérale au comité préconise une réduction uniforme des prestations d'assurance-chômage de préférence à la création de deux classes d'assurés, destinées à différencier les usagers occasionnels des usagers fréquents du système.

Cette dernière hypothèse, qu'a exclue le comité, aurait soumis les travailleurs saisonniers à des règles d'admissibilité au régime d'assurance-chômage plus strictes et leur aurait valu des prestations moins élevées. Leur revenu familial aurait, par exemple, été tenu en ligne de compte pour calculer leurs prestations et ils auraient pu être tenus de se recycler dans d'autres champs d'activité pour continuer à les recevoir.

Mais la majorité libérale lui préfère un régime qui en offre moins, mais qui traite tout le monde de la même façon. Plutôt que d'augmenter uniformément le nombre de semaines de travail obligatoires pour avoir droit à l'assurance-chômage, ce qui aurait également pour effet de pénaliser les travailleurs saisonniers, le comité préconise qu'on envisage d'en rendre l'accès plus difficile aux jeunes.

Après avoir parcouru le pays en novembre et en décembre pour sonder les Canadiens sur les hypothèses de réforme mises de l'avant par le ministre Axworthy, la majorité libérale lui recommande également de nuancer ses projets controversés en matière de financement d'éducation post-secondaire.

Dans son document de travail, le gouvernement suggérait de remplacer l'ensemble de ses transferts aux provinces pour l'éducation post-secondaire par un système de prêts et bourses enrichis pour les étudiants. Le comité retient cette option, mais préconise qu'Ottawa procède par étape et qu'il conserve des éléments du système actuel. Cette recommandation rejoint celle avancée par les universités canadiennes mais ne répond pas aux véhémentes objections soulevées par des provinces comme l'Ontario et le Québec et par les étudiants eux-mêmes.

À l'instar de la réforme Axworthy elle-même, le rapport du comité pourrait être déjà partiellement dépassé par les événements, en particulier par l'impérieuse nécessité qui s'impose à Ottawa de réduire globalement les dépenses.

VOIR PRESTATIONS EN A 2

Québec presse trois hôpitaux d'opter pour un fournisseur de Lachine

ÉRIC CLÉMENT

Le gouvernement québécois est intervenu dans une procédure d'appel d'offres effectuée par trois hôpitaux de Sherbrooke, Drummondville et Sorel afin que ceux-ci reconsidèrent leur choix qui ne s'était pas porté vers un équipement médical du dernier cri mais plus onéreux, fabriqué au Québec.

Les trois hôpitaux souhaitent s'équiper de caméras qui permettent de retracer des rayons gamma dans le corps d'un patient afin de détecter par exemple des tumeurs. Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) pilote ce dossier afin de procéder à un achat groupé.

À la suite de l'appel d'offres et de l'étude des soumissions, le CHUS avait opté pour un équipement de la compagnie d'origine israélienne Elscint, tandis que l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, et l'Hôtel-Dieu de Sorel avaient choisi Toshiba.

À Sherbrooke, le devis technique avait été fait et accepté. Un ingénieur avait évalué le choix porté sur Elscint et rendu son rapport, qui avait été accepté par le comité d'adjudication.

Essais cliniques

«Le bon de commande allait être signé quand le ministère de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie (MICST) a appelé pour appuyer la compagnie qui fabrique des caméras au Québec, Park Medicals, explique l'employé du CHUS. Pourtant, on avait décidé de choisir du matériel déjà bien expérimenté, tandis que Park n'a pas encore fait ses preuves. Ils en sont aux essais cliniques.»

L'attachée de presse du ministre Daniel Paillé (MICST), Mme Julie Arcand, confirme que Park Medicals, de Lachine, a contacté le MICST car elle «avait eu des craintes quant à l'ouverture de l'appel d'offres». L'entreprise

VOIR HÔPITAUX EN A 2

Les Mohawks deviennent de bons clients d'Hydro

DENIS ARCAND

Qu'est-ce qu'Édouard Balladur et certains de nos voisins mohawks ont en commun?

Ils ont sauté plusieurs factures d'électricité et ignoré des rappels d'Hydro, mais ils ont vu la lumière après s'être fait couper le courant : ils ont réglé leurs arrérages et sont redevenus de bons clients.

Dans les deux cas, voilà ce que les Français appelleraient un *happy ending*.

Un article de *La Presse*, la semaine dernière, soulignait que le premier ministre de France s'était récemment fait couper le courant par Électricité de France (EDF). Mais il a recouvré l'alimentation en électricité dans sa maison de Deauville, en Normandie, après avoir payé son compte en souffrance (350 $).

Et justement, à Hydro-Québec hier, on avait une bonne nouvelle à annoncer: «La situation des comptes en souffrance à Kahnawake est maintenant maîtrisée et se compare avec la moyenne québécoise», a indiqué hier Jean-Marie Pelletier, relationniste d'Hydro-Québec.

«Sur 2000 abonnés à Kahnawake, nous avions il y a un an des mauvaises créances valant plus de 3 millions et environ 300 «cas lourds», c'est-à-dire des clients ayant des comptes très en souffrance depuis longtemps», a déclaré M. Pelletier, qui n'avait pas d'opinion sur les problèmes d'EDF avec M. Balladur. «Nos mauvaises créances sont maintenant légèrement en deça du mil-

VOIR HYDRO EN A 2

Le «mois sacré»



Pendant le Ramadan, Iman et Michel s'abstiendront de toute nourriture, de tabac et de relations sexuelles du lever au coucher du soleil. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le Ramadan commence ce matin chez Iman Hassan et Michel Deslauriers

ÉRIC CLÉMENT

Comme un milliard de musulmans, dont 80 000 Québécois, Michel Deslauriers et sa femme d'origine syrienne, Iman Hassan, célèbrent depuis ce matin le Ramadan.

Le «mois sacré» est un des principes de l'islam énoncés par le prophète Mahomet. Considéré comme un des cinq piliers de la religion, avec la profession de foi (*chahada*), la prière quotidienne (*salat*), l'aumône (*zakat*) et le pèlerinage à La Mecque (*hadj*), le jeûne (*siyam*) est devenu une obligation dès l'an 624.

Ce mois de privation est le neuvième du calendrier lunaire musulman. Il y a 13 siècles, il a remplacé le carême des chrétiens et des juifs et un jeûne qui avait lieu les trois premiers jours de chaque mois. C'est à la même époque que l'appel à la prière du haut des minarets remplaça la trompette juive en corne de bélier et les cloches chrétiennes. La direction à observer pour faire la prière (la *Qiblah*) ne fut plus celle de Jérusalem mais celle de La Mecque.

Pendant le Ramadan, Michel et Iman s'abstiendront de toute nourriture solide ou liquide, de tabac ou de relations sexuelles du lever au coucher du soleil. Leur jeûne débute chaque matin, dès qu'il devient possible de distinguer un fil noir d'un fil blanc, selon la tradition. Les malades, les voyageurs, les jeunes enfants et les femmes enceintes peuvent en être exemptés. Le fidèle qui décide de pratiquer le Ramadan doit être généreux et se discipliner par soumission à Dieu (la racine *slm* du mot *islam* signifie soumission).

VOIR RAMADAN EN A 5

La «dévoreuse de chair» inquiète de plus en plus

Des médecins souhaitent un programme de déclaration obligatoire de la maladie

CAROLE THIBAUDEAU

Une employée de l'université Concordia, Mme Mary Tarlton, vient de succomber à une infection fulminante au streptocoque du groupe A, portant ainsi à six le nombre des victimes gravement atteintes par cette bactérie dans la région de Montréal depuis deux mois, c'est-à-dire depuis que Lucien Bouchard l'a rendue célèbre.

La dame de 49 ans a ressenti les premiers symptômes de maladie mercredi. Elle est décédée samedi à l'hôpital Reine-Elizabeth. Son mari n'a pas voulu donner plus d'informations aux médias.

À l'université Concordia, on apprend cependant que Mme Tarlton était attachée depuis longtemps au bureau du registraire. En signe de deuil, tous les services du registraire seront fermés aujourd'hui.

Le nombre étonnamment élevé de victimes porte certains médecins, dont le docteur Gilles Delage, directeur scientifique du Laboratoire de santé publique du Québec, à souhaiter que l'infection invasive aux streptocoques du groupe A s'ajoute à la liste des maladies à déclaration obligatoire.

Lorsque les médecins et les laboratoires sont tenus légalement de déclarer les nouveaux cas d'une maladie, il en résulte une meilleure compréhension de son activité au sein de la population.

«Actuellement, nous n'avons pas de statistiques, alors il est difficile de dire si la fréquence de la maladie a augmenté réellement, ou bien si cette impression vient du fait que chaque cas fait les manchettes depuis l'amputation de M. Bouchard», explique le médecin.

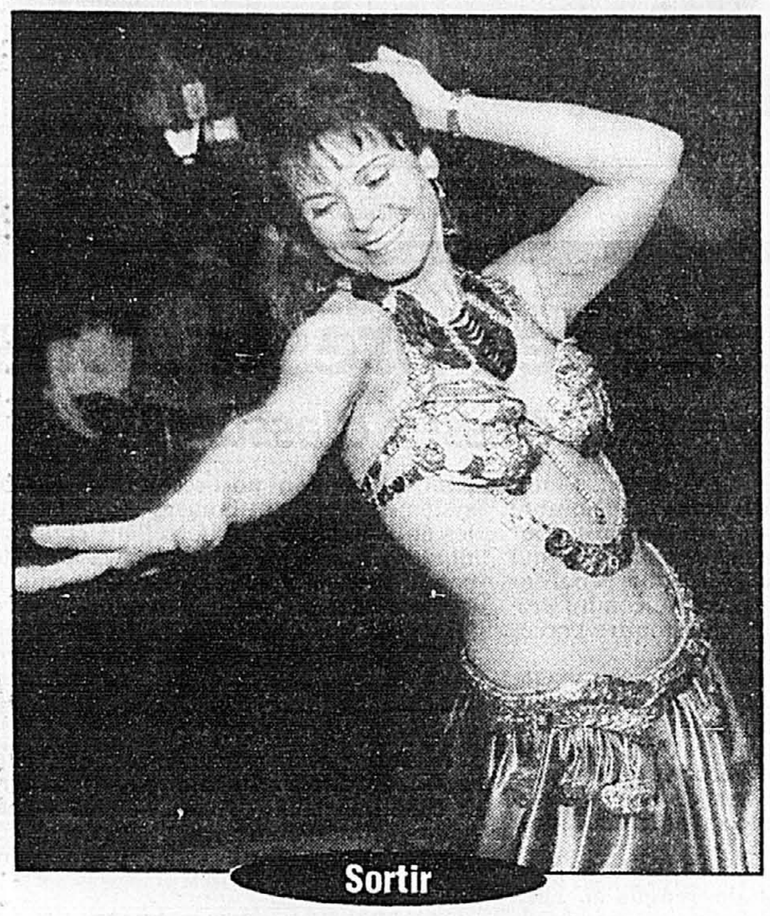
Les estimations avancées par les microbiologistes au moment de la maladie de M. Bouchard étaient de dix ou 12 nouveaux cas par année au Québec; la fréquence de six cas en deux mois paraît largement excéder cette estimation.

Outre les cas de M. Bouchard, de Mme Pierrette Danis, qui avait suivi des traitements hyperbares à l'hôpital du Sacré-Coeur, et de Mme Tarlton, le docteur Gilles Delage a eu connaissance de trois autres dossiers en ce court laps de temps, incluant au moins un autre décès.

VOIR CHAIR EN A 2

RÉSERVEZ-TÔT
PARIS
Avant le 1er Avril 95
AVION + AUTO
ACHAT-RACHAT 22 JRS
À partir de... 1299 $
AVION + TRAIN
EURAILPASS TMR
À partir de... 859 $
AVION + AUTO
LOCATION 1 SEMAINE
À PARTIR DE... 749 $
AVION + HOTEL
HÉBERGEMENT 7 NUITS
À PARTIR DE... 859 $
Vols Seulement...
À partir de
509 $
Funtastique
VOYAGES · TRAVEL
Tour Mont-Royal
TMR
MTL. CENTRE-NORD 270-3186
MTL. CENTRE-VILLE 934-0664
VIEUX MONTRÉAL 849-7544
CÔTE-DES-NEIGES 737-2335
ST-LAURENT 856-0088
LASALLE 366-1600
ANJOU 256-0337
EST DE MONTRÉAL 640-8630
REPENTIGNY 582-4727
CHOMEDEY 686-1015
TERREBONNE 471-5930
VIMONT 629-6191
LONGUEUIL 670-1235
MÉTRO LONGUEUIL 442-2955
CHAMBLY 658-5600
POINTE-CLAIRE 694-9499

Demain dans *La Presse*



Sortir

Du coeur au ventre

■ Le baladi, communément appelé danse du ventre, occupe une place importante dans les contes des *Mille et Une Nuits*. Que de fascination exercée par ces danseuses dont le corps travaille avec grâce, de la pointe des pieds jusqu'au bout des doigts! Nul besoin d'aller au Maroc, en Égypte ou au Liban pour être envoûté par pareille performance: ici même, à Montréal, des restaurants proposent des spectacles de baladi, dans la plus pure tradition arabe. Demain, dans le cahier Sortir, notre collaboratrice Karine Rochdi s'intéresse à cette danse orientale qui en met plein la vue.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est, (métro Préfontaine), de 10h à 18h;
- à Montréal: Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du club social du personnel de l'UQAM, La Grande Place, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 10h à 18h. Objectif: 200 donneurs;
- à Montréal: Université Concordia (Loyola), campus Center Lounge (cafétéria), 7141, Sherbrooke Ouest, de 10h à 17h. Objectif: 175 donneurs;
- à Sherbrooke: Université de Sherbrooke, ancien local de la Biblairie G.G.C., cafétéria du pavillon Albert-Leblanc, la faculté de Droit, 2500, de l'Université, de 13h30 à 19h30. Objectif: 400 donneurs.

Insolite

Retour au pays d'un grand chef sioux oublié

Agence France-Presse
LONDRES

■ Grand Loup, de la tribu sioux Oglala, pourrait prochainement regagner la terre de ses ancêtres, dans le Dakota du Sud, 103 ans après avoir été enterré et oublié dans un cimetière londonien.

Les descendants de Schoonganoneta Haska, dit Grand Loup, ont demandé au ministère de l'Intérieur britannique la permission de rapatrier sa dépouille et tentent actuellement de réunir les 12 000$ nécessaires à son exhumation.

Mort d'une pneumonie en juin 1892, à 59 ans, le chef sioux avait été enterré dans le cimetière londonien de Brompton par son ami et patron Buffalo Bill — William F Cody — qui l'avait emmené en Grande-Bretagne pour la tournée de son Wild West Show.

Sa présence avait été peu à peu oubliée avant d'être redécouverte il y a quelques mois par une historienne amateur, Elizabeth Knight. Mme Knight a ensuite retrouvé des descendants de la tribu, dans la réserve de Tempe, en Arizona, et est remontée jusqu'aux arrière-arrière petites filles de Grand Loup, Martha et Mary Black Feather.

Pour faire plaisir à son fils!

Agence France-Presse
OKLAHOMA CITY

■ Un lancer de poids à 3,46 m ne mériterait pas sa place dans les colonnes sportives s'il n'était l'oeuvre d'une athlète centenaire.

Margaret White, une Américaine âgée de 100 ans qui a réalisé ce jet lors d'une réunion à Oklahoma City, a expliqué qu'elle s'engageait en compétition pour faire plaisir à son fils, professeur d'éducation physique.

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 477
à quatre chiffres 9668

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

05-3
CODE DU JOUR
MERCREDI 1er FÉVRIER 1995

Suite de la Une

HÔPITAUX

Québec presse trois hôpitaux d'opter pour un fournisseur de Lachine

n'était pas satisfaite de la décision des hôpitaux et de l'étude des soumissions.

«Le ministère a demandé des précisions au CHUS car il y avait des anomalies sur les offres de services, dit Mme Arcand. Des options n'étaient pas présentes dans tous les dossiers.» Le directeur des services professionnels au CHUS, Paul Montambault, explique que les soumissionnaires ont proposé deux scénarios, selon que les hôpitaux achetaient une ou plusieurs caméras. «Comme il n'y a pas eu de consensus entre les hôpitaux, Park ne devenait pas le plus bas soumissionnaire», dit-il.

Pourtant, selon les informations obtenues par *La Presse*, dans le cas d'un achat de plusieurs caméras, Park n'était pas non plus le plus bas soumissionnaire. À Sorel, son prix était de 501 000$ par caméra, soit moins que Elscint (591 000$), mais plus que Toshiba (416 000$). À Sherbrooke, le prix total pour trois caméras atteint 1 284 000$, soit plus que la proposition d'Elscint.

Mme Arcand précise que c'est la première fois que le MICST intervient de la sorte. Elle ne peut confirmer si l'intervention émane du fait que Park soit située au Québec, et qu'il faut privilégier une entreprise québécoise.

Contenu ontarien

«Le gouvernement provincial a fait des pressions pour la technologie de Park alors qu'elle n'est pas encore reconnue et que son contenu n'est pas vraiment québécois mais ontarien», a estimé, hier, un responsable d'une entreprise soumissionnaire.

En effet, si Park Medicals est située à Lachine, elle n'est curieusement pas encore enregistrée auprès de l'Inspecteur général des institutions financières. De plus, elle appartient à 100 p.cent à une entreprise torontoise, Park Meditech.

Cette entreprise, qui emploie 56 personnes à Lachine, existe depuis deux ans et n'a vendu que deux exemplaires de sa caméra à scintillation. C'est d'ailleurs parce que cet équipement vient à peine de sortir sur le marché que les hôpitaux étaient méfiants. Son prix (normalement entre 650 000 et 700 000$ l'unité) est plus élevé que ce que proposent Toshiba (Japon), Elscint (Israël), Sofa (France), Picker, GE ou Adac (États-Unis).

Saint-Jérôme

La seule caméra à scintillation vendue au Canada par Park l'a été à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, au prix de 552 000$, car il s'agit d'une première. Elle a été livrée le 12 décembre et est en cours d'ajustement, a confirmé le docteur Georges Dupras, spécialiste en médecine nucléaire à Saint-Jérôme.

Le docteur Dupras estime que la nouvelle caméra, entièrement digitalisée et dotée d'une résolution extrêmement fine, est la «meilleur au monde». «On l'utilise déjà, dit-il. Elle est plus chère que les autres mais nous l'aurions achetée quand même. Mais je ne peux contester les craintes des gens pour de nouveaux appareils. Le médecin doit conserver le privilège de choisir, même si c'est en conflit avec la politique d'achat québécois.»

«C'est un projet très politisé avec ce qui s'en vient (le référendum), dit M. Alain Coutu, représentant d'Elscint. Ce sera vu d'un mauvais oeil par le milieu si le gouvernement intervient comme ça pour favoriser une entreprise du Québec.»

Le ministère de la Santé a convoqué pour ce matin une réunion avec les directions des trois hôpitaux et des fonctionnaires. M. Michel Desmarais, du Service de technologie biomédicale la coordonnera. Il promet que «la démarche sera transparente», verra à ce que les informations des soumissionnaires soient dûment validées et que le règlement en vigueur au Québec soit respecté à la lettre.

L'étude des soumissions, qui devait s'achever hier, est prolongée jusqu'au 28 février. Si Park Medicals est finalement retenu, M. Desmarais compte recommander aux hôpitaux qu'ils exigent de l'entreprise une période de probation de trois mois, à l'issue de laquelle ils pourraient changer de fournisseur si le matériel n'est pas satisfaisant. □

HYDRO

Les Mohawks deviennent de bons clients d'Hydro

lion et la moitié des cas lourds ont réglé.»

Il ajoute que le «taux de mauvaises créances» d'Hydro-Québec dans la zone administrative dont font partie les deux réserves mohawks est maintenant de 0,5 p.cent: «C'est une nette amélioration par rapport à l'an dernier à la même date, où ce taux était d'un p.cent».

La moyenne québécoise, dit-il, est actuellement de 0,42 p.cent. «Mais il y a quelques places où on se tape régulièrement des scores de 0,75 et même supérieurs à un p.cent... Alors la région se retrouve dans la bonne moyenne du Québec.»

Hydro-Québec calcule son taux de mauvaises créances en divisant la somme des montants en souffrance par la somme de toutes les factures pour une région administrative donnée.

M. Pelletier reconnaît que le pourcentage de 0,5 p.cent ne s'applique pas nécessairement à Kahnawake, où le taux de mauvaises créances est sans doute un peu plus haut. «Nous n'avons de statistiques que pour l'ensemble du secteur administratif dont fait partie la réserve (Pointe-du-Moulin, un territoire bordé à l'est par Kahnawake et à l'ouest par une autre réserve mohawk, Akwesasne, qui compte 146 000 abonnés). Nous n'avons pas la ventilation uniquement pour Kahnawake. Ce qu'on peut dire, en tout cas, c'est que la situation est sous contrôle, ce que n'était pas le cas il y a seulement un an.»

M. Pelletier estime que la situation est encourageante, qu'elle va continuer à se normaliser et qu'elle laisse entrevoir des relations plus harmonieuses entre Hydro-Québec et sa clientèle de Kahnawake.

«À partir de mai 1993, nous avons entrepris d'apporter un suivi plus attentif à nos clients des réserves mohawks qui étaient en défaut de paiement, a indiqué M. Pelletier. Nous avons envoyé des avis et coupé le service si nécessaire.»

Mais selon M. Pelletier, l'essentiel de l'amélioration est venu des efforts d'Hydro-Québec de se rapprocher de sa clientèle: «Nous avons ouvert un comptoir de service à Kahnawake. L'employé (il y en a parfois deux) est Mohawk, tout comme les lecteurs de compteurs. Et nous avons la collaboration du Conseil de bande, qui dit aux mauvais payeurs que l'électricité est un service public qui doit être payé.»

M. Pelletier note également que les débranchements, lorsque nécessaires, se font sous escorte des peacekeepers. «Et il n'y a pas d'incidents», ajoute-t-il. □

PRESTATIONS

Assurance-chômage: plutôt réduire les prestations

Ainsi, au moment où le gouvernement fédéral envisage, pour ce faire, de se retirer de larges pans de la politique sociale au Canada, en remettant en bloc aux provinces une enveloppe globale réduite destinée à la santé, au bien-être social et à l'éducation post-secondaire, enveloppe qu'elles géreraient selon leurs besoins particuliers, le comité retient, pour sa part, des solutions qui maintiennent aussi bien le cloisonnement de ces secteurs que le rôle de leadership d'Ottawa en matière de programmes sociaux.

Par exemple, le comité recommande, d'une main, que les fonds destinés au bien-être social soit versé en bloc aux provinces, mais de l'autre, qu'un régime de supplément de revenu soit institué à même ces fonds. La majorité libérale au comité est également partisane du versement d'une prestation fiscale améliorée pour les familles à faible revenu.

Aussi bien le Bloc québécois que le Parti réformiste ont l'intention de faire des recommandations séparées de celles de la majorité libérale lors du dépôt du rapport. □

Fillettes décorées

Agence France-Presse
OTTAWA

■ Deux fillettes québécoises recevront une Médaille de bravoure pour avoir fait preuve de courage dans des situations périlleuses.

Les deux petites filles figurent parmi les sept récipiendaires des médailles dont les noms ont été rendus publics hier par le gouverneur général Ray Hnatyshyn.

En novembre 1993, Caroline Deschênes, qui était âgée de 8 ans, et son frère jouaient devant la maison familiale, à Baie-Comeau. Voyant qu'une chargeuse, dont le chauffeur avait perdu le contrôle, se dirigeait sur eux, Caroline a attrapé le bras de son frère et tenté de l'entraîner hors du chemin du véhicule.

Une autre fillette, Rachel Rioux, âgée de 6 ans, de Cacouna, a été honorée pour avoir dégagé son plus jeune frère dont le chandail s'était pris dans l'arbre de transmission du tracteur agricole, en juillet 1992.

Les médailles doivent être décernées au cours d'une cérémonie dont la date sera connue ultérieurement.

CHAIR

La «dévoreuse de chair» inquiète de plus en plus

«Cela demeure toutefois une maladie rarissime», soulignent les médecins.

Les cas ont doublé en Ontario

Les Ontariens ont depuis 1991 un programme de déclaration obligatoire pour l'infection invasive au streptocoque A. Par «invasive», on entend ici que les streptocoques A ont été retrouvés dans un milieu normalement stérile: le sang, le liquide céphalo-rachidien, par exemple. La gorge, endroit où l'on retrouve fréquemment le streptocoque A, n'est pas un milieu stérile.

La déclaration obligatoire inclut donc les formes d'infection au streptocoque A à choc toxique, à fasciite nécrosante, à myosite nécrosante, et les septicémies.

Les médecins ont observé une augmentation des cas en 1990, une diminution dans les années 1992 et 1993. Pour les trois derniers mois de 1994, ils constatent que le nombre de cas a doublé par rapport à ceux de 1993 pour la même période.

Pourquoi l'Ontario a-t-elle adopté la déclaration obligatoire de l'infection invasive au strepto-A? «Nous avions l'impression d'une augmentation des cas dans notre province et nous voulions surveiller le phénomène», répond à cela le spécialiste torontois du streptocoque du groupe A, le docteur Donald Low, des hôpitaux Mont-Sinaï et Princess Margaret.

Le programme de surveillance ontarien inclut une caractérisation fine des streptocoques du groupe A, bactéries qui peuvent se présenter sous au moins 80 formes différentes. Cette différence tient aux protéines de surface, protéines qui permettent de classer les streptocoques en types M-1, M-2, M-3, ... M-80. «Nous constatons en ce moment que les types M-1 et M-3 sont associés aux formes les plus sévères d'infections», explique le docteur Low.

Cette grande variété des antigènes (protéines) de surface d'un streptocoque à l'autre compte dans la difficulté de mettre au point un vaccin, comme plusieurs groupes de recherche ont essayé de le faire sans jamais y parvenir.

Une autre difficulté au chapitre du vaccin provient du danger inhérent à la vaccination. «Car la réponse immunitaire à cette bactérie peut entrainer des complications comme le rhumatisme articulaire aiguë ou la glomérulo-néphrite post-streptococcique», souligne le docteur Delage. □



PHOTO *La Presse*

Don Quichotte Joggeur

Plutôt que de se battre contre des moulins à vent, ce coureur les contourne. C'était hier devant le moulin Fleming, à LaSalle, alors qu'un temps splendide permettait de s'adonner sans risque d'engelures aux plaisirs du plein-air. Et dire que l'an dernier à pareille date....

Avez-vous quelques secondes ?

Aujourd'hui encore, des milliers de personnes disparaissent, sont emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion, sont torturées ou sont assassinées...

Aidez Amnistie Internationale à agir.

Composez le 766-9766 sans tarder...
Car le temps paraît beaucoup plus long en prison.

MON GROS LAPIN, grimpe l'Everest en gage d'amour et de bravoure. Toi mon héros. Ta lapine alpine qui t'aime pour toujours et à

Montez dans son estime.
Écrivez-lui 6 lignes d'amour pour 6$
le 14 février dans la rubrique **Saint-Valentin** des annonces classées de *La Presse*.
285-7111 ou 1-800-361-5013 jusqu'au 10 février. (taxes en sus)
La Presse

La Presse

La Ville de Laval paie 400 000 $ à trois cadres retraités

BRUNO BISSON
et ANDRÉ CÉDILOT

■ Trois directeurs de service de la Ville de Laval qui ont quitté leurs fonctions, le 1er janvier dernier, ont obtenu des contrats personnels de consultation totalisant 215 000 $, en plus des allocations de retraite de 182 500 $ traditionnellement versées aux cadres retraités.

C'est le conseil municipal qui a voté, comme à l'accoutumée, les résolutions relatives aux allocations de retraite accordées à ces trois cadres, lors d'une séance spéciale, le 21 décembre au soir.

Mais c'est par des résolutions du comité exécutif, qui avait siégé le matin du même jour, que la direction générale de Laval s'est vue accorder l'autorisation de faire appel à ces trois cadres comme consultants, pour des montants variant de 45 000 $ à 125 000 $.

Ainsi, M. Yves Lachapelle, ex-directeur du service de l'évaluation, quitte ces fonctions avec une allocation de retraite de 64 500 $, après 31 ans de service pour l'ancienne municipalité de Chomedey et ensuite pour Ville de Laval.

Par contre, M. Lachapelle pourrait toucher jusqu'à 125 000 $ en contrats de consultation, dont la moitié payable en 1995 et 1996, et la seconde moitié en 1997. Chaque tranche du budget de consultation accordé à la direction générale équivaut à sept mois du salaire actuel de M. Lachapelle.

Le second cadre, M. André Achim, ex-directeur du service des achats et magasins à Laval, recevra pour sa part une allocation de 56 000 $, au terme de près de 28 ans de service. Il pourrait aussi toucher jusqu'à 45 000 $ en tant que consultant auprès du service des achats et magasins au cours des années 1995 et 1996.

Enfin M. Régent Martimbeau, qui était directeur du service des loisirs jusqu'au premier janvier, quitte son poste avec une allocation de retraite de 62 000 $ après 31 années de service. Tout comme M. Achim, l'ex-directeur Martimbeau touchera 45 000 $ d'honoraires à titre de consultant auprès du service qu'il dirigeait, en 1995 et 1996. Toujours si la Ville fait appel à ses services.

La Ville de Laval maintiendra aussi les assurances collectives de l'ex-directeur des loisirs, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 65 ans.

Le directeur général, M. Claude Asselin, a expliqué, hier, que les budgets qui lui ont été accordés, à sa demande, ne seront pas nécessairement dépensés.

Les dépenses autorisées, dit-il, le sont jusqu'à concurrence de 125 000 $ et 45 000 $ selon le cas et ne seront effectuées que si la Ville a recours aux services de ses trois ex-directeurs. M. Asselin affirme que les trois cadres ont pris leur retraite, mais à la demande de la Ville. Quant à ces contrats, ils permettront à la Ville, selon M. Asselin, d'épargner l'équivalent d'un poste de cadre dans chacun des services concernés.

Aucun des conseillers municipaux joints par *La Presse*, hier, ne se souvient d'avoir été informé de la décision prise par l'exécutif quelques heures seulement avant que le conseil municipal n'adopte le versement des allocations de retraite des trois cadres.

Joint par *La Presse*, le président du Conseil, M. Yves Gratton, a admis se souvenir assez vaguement du point concernant les trois retraités lors de l'assemblée du 21 décembre. En décembre, il est courant que le conseil tienne de nombreuses assemblées spéciales, en raison de l'adoption du budget de la Ville, a-t-il expliqué en substance, si bien que de semblables résolutions routinières sont adoptées à la vapeur.

Le conseiller Maurice Clermont, seul élu à former l'opposition au conseil municipal de Laval, ne se souvenait pas de ce point de l'ordre du jour de l'assemblée du 21 décembre. Il a affirmé à *La Presse* qu'il en entendait parler pour la première fois en ce qui le concerne. Et il a qualifié la décision d'« immorale ».

« Je suis d'accord pour que la Ville reconnaisse le travail des hauts fonctionnaires, qui sont souvent au service de Laval depuis 20 ou 30 ans. Mais étant donné qu'on leur donne environ 2 000 $ par année de service, cela devrait suffire.

« S'ils veulent prendre leur retraite, qu'ils la prennent, mais sans contrat. Quand on pense au nombre de chômeurs qui demandent à travailler, je trouve que ça n'a aucun bon sens », a conclu M. Clermont.

Les petits propriétaires ne sont pas tous contents du budget Bourque

LUCIE CÔTÉ

■ Au lendemain du premier budget Bourque, des propriétaires d'immeubles montréalais faisaient hier un petit bilan de leur nouvelle situation.

Mécontent, Paul Lamy, propriétaire d'un triplex rue Saint-Hubert, au nord de la rue Jarry, où il vit et où loge son commerce — une imprimerie — ne mâchait pas ses mots.

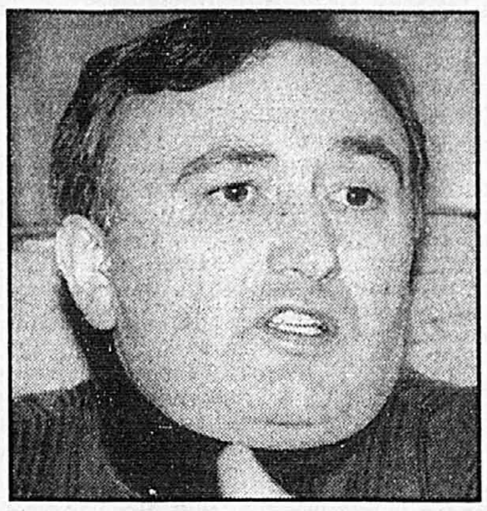
« Ces chers politiciens, on dirait qu'ils vivent sur une autre planète. Comme les autres, Pierre Bourque a lui aussi promis des choses et ne les réalise pas. Monsieur le fleuriste pense que l'argent c'est comme les bulbes, mais ça ne se multiplie pas.

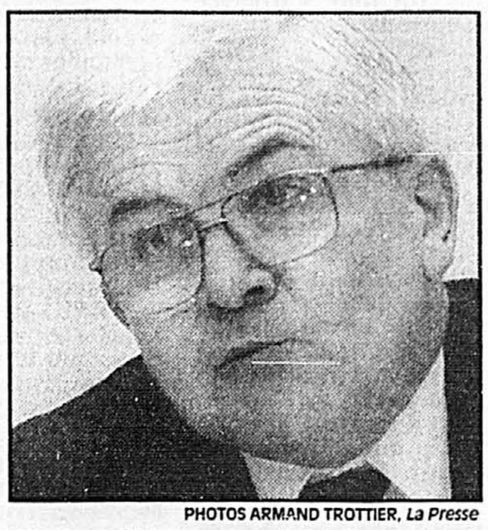
« J'aime la nature, la botanique m'intéresse, mais il ne faut pas administrer une ville comme on s'occupe de son potager. Il y a 55 conseillers à Montréal, une ville de moins d'un million d'habitants, et il y a en 56 à New York pour sept millions d'habitants », attaque le citoyen qui n'a voté ni pour Pierre Bourque, ni pour Jean Doré.

« Je vais avoir une hausse de taxes de deux, trois ou quatre p. cent, je ne sais pas encore. Heureusement que le plafond est fixé à cinq p. cent : au moins, ça ne peut pas aller plus haut.

« Les évaluations ont baissé, c'est là que ça va faire mal. C'est décevant : l'évaluation baisse, mais les taxes montent. Mon immeuble est évalué à 163 200 $ et j'ai un compte de taxes de 3 396 $. C'est sûr que je ne le vendrai pas en ce moment : je n'obtiendrais même pas le montant de l'évaluation municipale », déplore Paul Lamy, qui convient néanmoins que les nouvelles ne sont pas catastrophiques.

« Ça aurait pu être pire. Mais c'est l'an prochain que l'on verra vraiment ce qu'il en est », conclut-il.





PHOTOS ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Simon Tounissidis et Paul Lamy, deux petits propriétaires montréalais, ne sont pas d'accord en ce qui a trait au premier budget du maire Pierre Bourque.

Même si sa situation est difficile, voire précaire, Simon Tounissidis, propriétaire depuis 12 ans de trois bâtisses commerciales et industrielles, est satisfait du premier budget du nouveau maire de Montréal pour qui il a d'ailleurs voté.

« Je suis content parce que, pour la première fois depuis dix ans, il y a quelqu'un qui est vraiment intéressé à faire quelque chose pour Montréal. Je suis très content de M. Bourque, même s'il n'a pas tenu toutes ses promesses. J'ai confiance en lui », assure ce Montréalais arrivé d'Athènes il y a 20 ans.

La surtaxe

M. Tounissidis est content même si la surtaxe, contre laquelle il s'est battu avec Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, n'a pas baissé de moitié, comme promis, mais seulement de 33 p. cent.

« C'est notre plus grand problème, la surtaxe, parce que c'est impossible pour un propriétaire d'immeuble de réclamer cette taxe auprès de ses locataires. Ils ne veulent pas la payer », soupire Simon Tounissidis, qui croit toujours que Piere Bourque arrivera à abolir la surtaxe en deux ans.

« La nouvelle administration va tenter d'empêcher les gens de s'en aller de Montréal. Peut-être qu'il va réellement y avoir du changement. J'espère que M. Bourque va faire ce qu'il a promis et qu'il va y avoir quelque chose de meilleur pour nous. Je vois que cet homme veut faire quelque chose. Il est différent de M. Doré. Mais il doit réduire encore beaucoup ses dépenses », souligne-t-il.

ÉVALUATION DE LA PAUVRETÉ
Indice de disparité par arrondissement pour 1986 et 1991

	Emploi/Population		Revenu d'emploi		Sécurité du revenu	
	1986 %	1991 %	1986 $	1991 $	1986 %	1993 %
Ahuntsic/Cartierville	56,6	54,7	18 980	23 810	8,3	11,1
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	50,9	49,2	14 350	17 990	13,1	16,7
Petite-Patrie/Rosemont	49,2	51,1	16 400	21 550	13,3	15,6
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	52,6	51,8	17 610	22 170	14,9	16,1
Plateau-Mont-Royal/Centre-Sud	51,0	56,0	14 810	19 910	16,2	18,8
Ville-Marie	60,4	57,0	22 760	31 330	12,6	15,2
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	55,8	54,3	19 010	24 350	9,4	12,2
Sud-Ouest	45,2	48,3	15 970	21 180	21,1	20,8
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles	59,9	61,6	18 640	23 240	8,1	8,8
Ville de Montréal	**53,1**	**53,4**	**17 350**	**22 290**	**12,8**	**14,9**
Québec	**54,7**	**57,3**	**18 640**	**23 850**	**8,6**	**9,5**

Source: Statistique Canada, Gouvernement du Québec

Infographie *La Presse*

Le quart des familles pauvres du Canada vivraient sur le territoire montréalais

ANDRÉ PÉPIN

■ Le tiers des familles pauvres au Canada vivent au Québec et le quart d'entre elles vivent à Montréal, dans des quartiers clairement identifiés dans le texte de présentation du premier budget de l'administration Bourque. C'est en analysant l'importance des prestations d'aide sociale, par quartiers, que ces conclusions ont été tirées.

Les statistiques ont longtemps montré que les problèmes de pauvreté étaient le lot des résidents du Centre-Sud, mais cette donnée est modifiée, montre le document officiel de Montréal : des secteurs auparavant épargnés, comme le quartier Saint-Michel, sont maintenant touchés.

L'identification des secteurs, par le service de l'urbanisme, est brutale. Les zones les plus défavorisées couvrent le secteur de Montréal sis au sud de la rue Sherbrooke, de Montréal-Ouest au boulevard de l'Assomption, la presque totalité de la ville de Verdun, excluant l'île des Soeurs, une bonne partie du territoire du Plateau-Mont-Royal, du Mile-End, de Rosemont, de Saint-Michel, de Villeray, de Côte-des-Neiges et même de Cartierville ; tout Parc-Extension, la partie est de Montréal-Nord, une partie de Ville Saint-Laurent, face à Canadair et le long de l'autoroute des Laurentides.

L'analyse du service de l'urbanisme, pour la rédaction du budget, souligne les secteurs touchés dans les villes périphériques pour aider à l'identification des solutions d'aide, souligne une responsable du service.

Les arrondissements Mercier, Hochelaga-Maisonneuve et Petite Patrie-Rosemont sont principalement touchés, depuis déjà une quinzaine d'années.

Les conclusions sont principalement basées sur l'augmentation des prestations d'aide sociale, en hausse constante.

Au service de l'urbanisme, on hésite à identifier toutes les causes puisqu'il s'agit là de montrer les véritables problèmes de Montréal. Une porte-parole, interrogée par *La Presse* hier, admet que la désertion des mieux nantis pour les banlieues est l'une des principales causes. L'éclatement de la famille également.

Délicatement, du bout des lèvres, on souligne également à l'hôtel de ville que « le flot d'immigrants s'installe principalement à Montréal et plusieurs d'entre eux, durant les premières années, éprouvent des difficultés financières ».

Un nouveau phénomène apparaît également : des pauvres instruits qui se regroupent dans des quartiers clairement identifiés : ces secteurs sont à proximité des université, du parc Lafontaine et du secteur de la rue Saint-Laurent, au nord de la rue Sherbrooke.

L'Association des propriétaires de Montréal, qui regroupe 4 500 membres possédant de petits édifices à logements, soutient que le récent budget municipal « est une tuile sur la tête des petits et des locataires ». Pour eux, l'augmentation des taxes pour les duplex et les triplex ne fera qu'augmenter le nombre de familles pauvres.

Leur porte-parole, Me Martin Messier, soutient que les nouveaux élus de Montréal auraient dû sabrer dans leurs propres dépenses, d'une façon plus significative, plutôt que de taxer encore les petits propriétaires.

« Le petit propriétaire aurait pu facilement se passer de cette hausse de taxes alors que la valeur des immeubles de cette catégorie a chuté de huit p. cent », déplore Me Messier.

« Actuellement, le petit propriétaire est coincé entre le taux de vacance encore élevé, l'augmentation des défauts de paiement des loyers, l'intolérance des banques, etc. », poursuit le porte-parole des propriétaires.

Il n'y a pas de statistiques disponibles mais, selon les propriétaires, des locataires, de plus en plus nombreux, s'enfuient des logements sans payer.

Les locataires également sont aux prises avec des propriétaires plus nerveux, plus exigeants au chapitre des références. C'est un cercle vicieux, admet-on à l'hôtel de ville.

L'EXPRESS
DU MATIN

UNE PREMIÈRE

■ Une innovation vient d'être lancée dans l'industrie du taxi par la compagnie Boisjoly Villeray Taxi, qui se spécialisera désormais dans le transport pour handicapés. Ce nouveau concept de travail se fera de concert avec la STCUM, sans toutefois perturber le service régulier déjà offert par cette flotte de taxis. Les taxis de l'entreprise arboreront désormais de nouvelles enseignes lumineuses.

VOL ODIEUX

■ La petite Christina Craft, fillette de dix ans atteinte de spina bifida, déplore le vol de son fauteuil roulant sans lequel elle ne peut pas se déplacer. La Société des timbres de Pâques, qui lui en avait fait cadeau en août dernier, fait maintenant appel à la population pour procurer un nouveau fauteuil à Christina. Pour informations, on peut communiquer avec la société au 866-1969.

URGENCE FERMÉE

■ La salle d'urgence de l'hôpital Sacré-Coeur est fermée jusqu'à vendredi midi, afin de permettre la réalisation d'importants travaux de rénovation. Cette fermeture ne touche pas toutefois la salle d'accouchement, ni l'urgence psychiatrique du pavillon Albert-Prévost.

DÉPRIMÉ

■ Un jeune homme se disant déprimé parce qu'il n'a pas d'ami a été secouru, hier matin, des eaux de la rivière des Prairies par des passants, des policiers et des pompiers de Laval. Des témoins ont vu sa chute du pont Viau et ils ont alerté le 911. Pendant que des pompiers dans une embarcation se lançaient au secours du jeune homme, des policiers arrivaient Place Juge-Desnoyers. Ils ont vu l'individu sur un bloc de glace qui venait dans leur direction. Ils lui ont lancé une corde et l'un des agents s'est attaché à un arbre afin d'avoir plus d'emprise. Le jeune homme a été ramené au rivage, mais il ne pouvait pas monter sur la terre ferme. Il a été confié aux pompiers qui l'ont fait monter dans leur embarcation et a ensuite été transporté à l'hôpital. Sa vie n'est pas en danger.

ARRÊTÉ POUR CONTREBANDE

■ David Robert Norton, un Mohawk de la réserve de Kahnawake, a été arrêté au cours du week-end à New Waterford, en Nouvelle-Écosse. Il a été condamné à une amende de 21 000 $ après s'être reconnu coupable, lundi, d'avoir fait la contrebande de cigarettes et d'alcool. Au total, la police a saisi 450 cartouches de cigarettes, 180 boîtes de tabac et 360 bouteilles de spiritueux. La marchandise était évaluée à 50 000 $.

ALLO ! NOUVEL AN CHINOIS

■ Les clients de Bell Canada pourront profiter des tarifs spéciaux représentant une réduction d'environ 25 p. cent et ce, 24 heures par jour, sur les appels outre-mer à destination de la Chine, de Hong Kong et de Taïwan à l'occasion du Nouvel An chinois. Cette promotion amorcée lundi se terminera à minuit le 6 février et sera applicable à tous les appels interurbains de Bell, qu'ils soient effectués par l'interurbain automatique, facturés à la carte téléphonique ou acheminés par le téléphoniste. Tous les clients de résidence et d'affaires de Bell Canada sont admissibles à la promotion.

LOTERIES ET ALCOOL

■ La Loi 50, modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur les permis d'alcool, vient d'entrer en vigueur. Cette loi comporte des dispositions prévoyant l'obligation pour la Régie des alcools, des courses et des jeux de révoquer ou de suspendre un permis d'alcool lorsque son détenteur tolère la présence d'alcool de contrebande ou d'appareils de loterie vidéo illégaux dans son établissement. « Il s'agit d'un outil plus efficace pour contrer les activités illégales dans ces domaines », avait rappelé le titulaire de la Sécurité publique, Serge Ménard, lors du dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale, le 21 décembre dernier.



Le Centre de tennis Canada a failli déménager au Parc olympique

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ On ne sait pas qui du maire Pierre Bourque ou de la ministre responsable de la RIO, Mme Rita Dionne-Marsolais, a eu l'idée, mais toujours est-il que le projet du Centre national de tennis a bien failli déménager du parc Jarry au Parc olympique.

La nouvelle a été ébruitée lundi soir lors de la séance du Conseil municipal de Montréal quand le maire Bourque a été interrogé par un conseiller de l'Opposition.

Bien que le maire se soit empressé d'indiquer que le Centre national de tennis ne serait pas déplacé, il appert que des discussions avaient été entreprises dès le mois de décembre pour en étudier l'impact.

Le principal intéressé, M. Richard Legendre de Tennis Canada, a confirmé qu'il y a eu des discussions et que les autorités envisageaient de le construire sur l'emplacement de la piste d'athlétisme à proximité du stade.

« Nous, on leur a dit que nous préférions le parc Jarry, car la construction d'un nouveau bâtiment au Stade olympique aurait entraîné une hausse des coûts de l'ordre de trois millions », de signaler M. Legendre.

Le projet du Centre national de tennis doit coûter 24 millions, dont 16 sont assumés par les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre du programme des infrastructures. La Ville de Montréal s'est engagée à verser 4 millions et Tennis Canada une somme identique. La construction doit débuter à la mi-août, après la présentation des Internationaux.

D'autres facteurs ont pu jouer, comme la situation géographique du stade Jarry, près de la clientèle et non loin du boulevard Métropolitain, ainsi que la réticence des anglophones à fréquenter le Parc olympique.

Selon diverses sources, dont le président de la RIO, Pierre Bibeau, il semble que la ministre Dionne-Marsolais et le maire Bourque partageraient la même vision pour le Parc olympique : en faire un emplacement dédié avant tout aux activités sportives.

Cette vocation devrait plaire au président des Expos de Montréal, Claude Brochu, puisqu'il avait déclaré l'an dernier qu'il désirait en faire un véritable amphithéâtre sportif. L'an dernier, les relations entre la RIO et les Expos étaient tendues en raison des négociations sur le calendrier 1995 qui devait être réaménagé à cause des travaux prévues au toit.

Or cette année, avec la suspension du projet de toit fixe, les négociations pour le renouvellement du contrat de location devraient bien se dérouler, pense Pierre Bibeau.

On sait que la RIO a concédé tout ce qu'elle pouvait aux Expos, ne conservant que les revenus tirés des stationnements et la location des loges corporatives au nivau 300.

Des résultats désastreux à la commission scolaire Sainte-Croix

MICHÈLE OUIMET

■ Les élèves du secondaire de la commission scolaire Sainte-Croix ont obtenu des résultats désastreux lors des examens de juin 1994, plus particulièrement en mathématiques et en physique.

En physique, par exemple, à peine 35 p. cent des élèves de secondaire IV ont réussi leur examen. En secondaire V, ils se sont un peu mieux débrouillés : 46 p. cent ont passé l'examen.

En mathématiques, la situation n'est pas tellement plus brillante. Le taux de réussite en secondaire IV est de 45 p. cent, alors qu'il atteint 56 p. cent en secondaire III et 51 p. cent en secondaire V.

Les élèves en arrachent aussi en français. En écrit, 60 p. cent des élèves de secondaire IV ont réussi leur examen. Les étudiants butent à peu près tous sur le même problème : la construction de phrases, l'orthographe d'usage et la ponctuation.

Par contre, en anglais langue seconde, les élèves se sont très bien classés : 91 p. cent d'entre eux ont réussi l'épreuve en secondaire II.

« Nos élèves sont assez forts en anglais, a expliqué le directeur de l'enseignement à la commission scolaire, Denis Boulanger. Nous avons beaucoup d'immigrants et l'anglais est souvent leur deuxième langue après la langue maternelle de leur pays d'origine. D'ailleurs, plusieurs de nos élèves sont trilingues. »

La commission scolaire Sainte-Croix a 8700 élèves répartis dans quatre écoles secondaires françaises et une anglaise ainsi que 15 écoles primaires françaises et une anglaise. Sainte-Croix est située sur le territoire des villes d'Outremont, de Saint-Laurent et de Mont-Royal.

C'est à Sainte-Croix qu'on retrouve le pourcentage le plus élevé d'allophones au Québec, soit 49 p. cent. Les mots n'ont d'ailleurs pas la même signification pour un Québécois de souche et un allophone. Dans l'examen de français de juin 1994, les élèves devaient écrire un récit d'aventures qui partait d'un événement précis : une crevaison. Certains élèves ont pensé qu'il s'agissait non pas d'un pneu mais d'une personne qui était crevée, c'est-à-dire fatiguée, vidée, a raconté Denis Boulanger.

« Fait à noter cette année, plusieurs productions étaient hors du sujet, les élèves ayant mal lu ou mal interprété le libellé du sujet choisi », peut-on lire dans le rapport sur les résultats des élèves aux épreuves de juin 1994 qui a été déposé au Conseil des commissaires en décembre.

« Depuis trois ans, on a réussi à relever notre niveau de compétence en français en introduisant des mesures d'appui », a dit Denis Boulanger.

Au primaire, les élèves ont décroché de bonnes notes. Les pourcentages de réussite en lecture, mathématiques et anglais langue seconde se situent entre 87 et 96 p. cent.

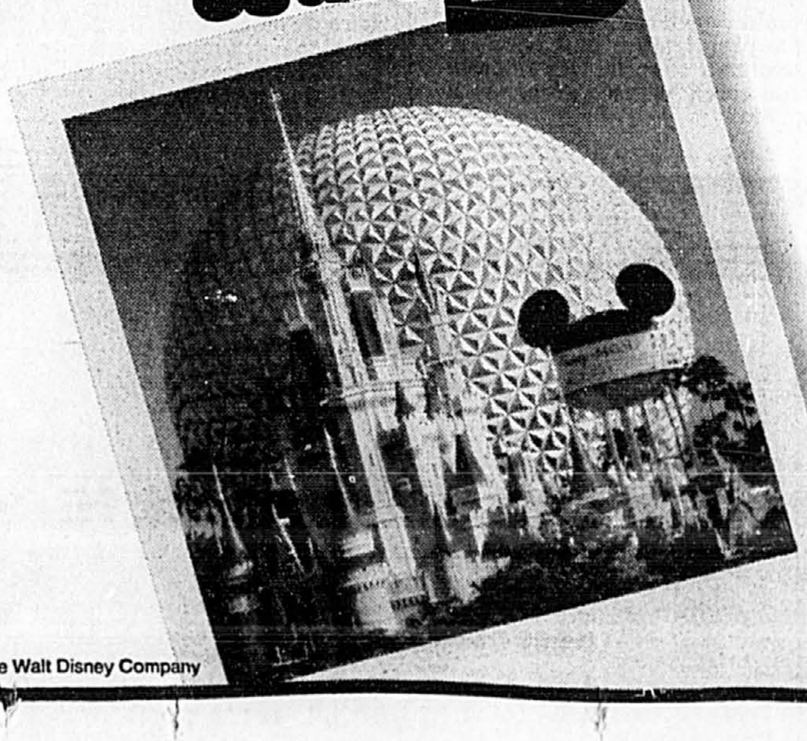
Même si les résultats des élèves du secondaire aux examens de juin ne sont guère brillants, la note globale pour l'année scolaire 1993-1994 est tout à fait potable et Sainte-Croix se classe de façon honorable si on la compare aux autres commissions scolaires de l'île de Montréal, a tenu à préciser Denis Boulanger.

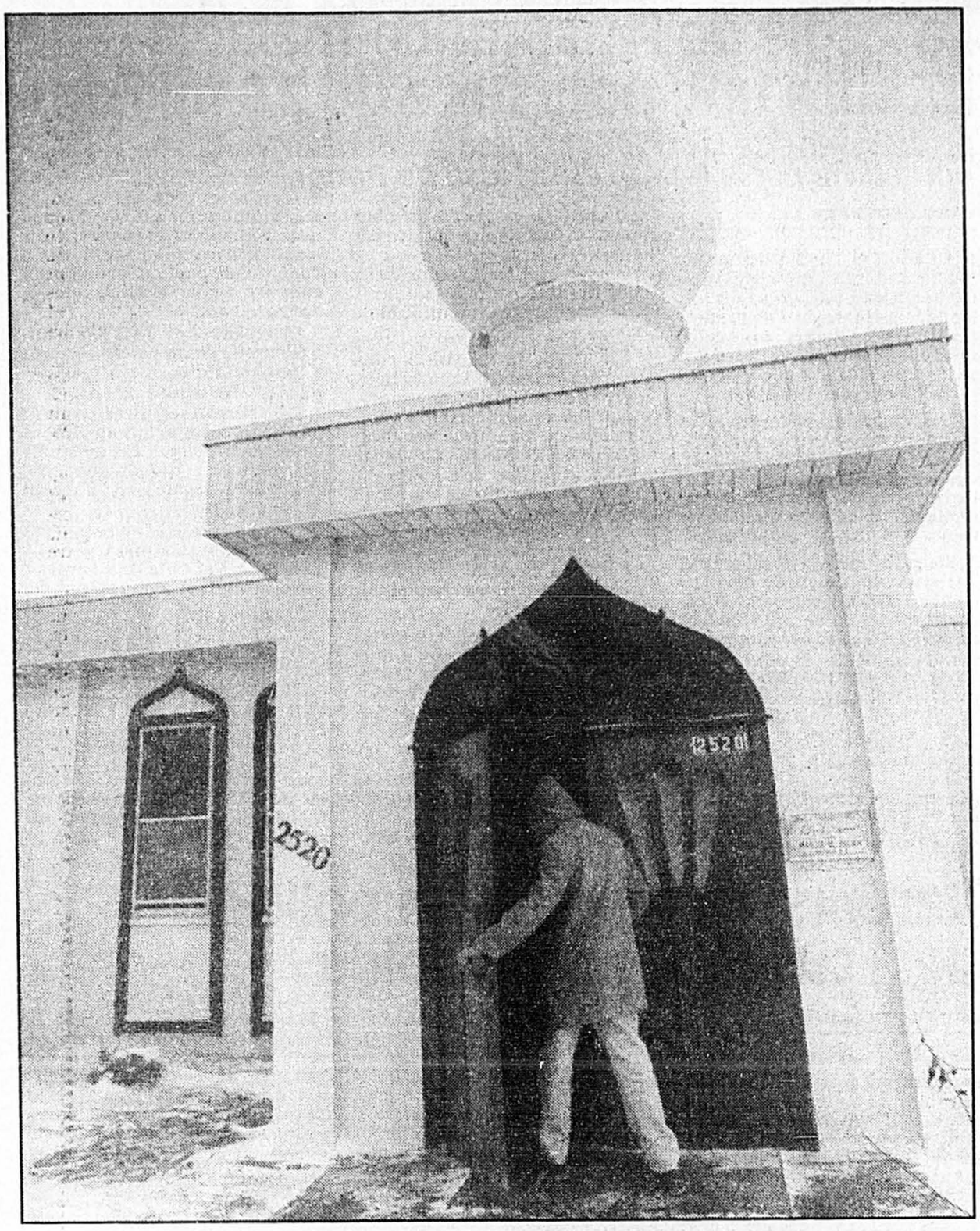
NOUVEAUX PRIX
Aspire 1994
• Servofrein
• Chauffe-moteur
• Traction avant
• Manuelle 5 vitesses
• 1,3 L EFI 4 cyl.
• Sièges tissu vinyle
• Enjoliveurs sport
• 2 coussins gonflables
• Dégivreur arrière
HÂTEZ-VOUS! À CES PRIX LÀ ELLE PARTENT VITE!!

ASPIRE 94 NEUVE 4395$* LOCATION DE 24 MOIS EN UN SEUL PAIEMENT * Transport INCLUS. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
ASPIRE 94 NEUVE 8895$* * Transport et préparation en sus. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
ASPIRE 94 NEUVE 159$* 24 MOIS AVEC COMPTANT DE 399$ * Location bail de 24 mois, Transport et préparation de 750$. 50 000 km inclus excédent à 4¢ du km. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
Circuit MERCURY
6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700
W2193801

FABRICVILLE
TISSUS AUSSI BAS QUE 1,89 m
CHAQUE MÈTRE DANS CHAQUE DÉPARTEMENT... RÉDUIT!!!
SE POURSUIT!
PARTAGEZ LA FOLIE EN SOLDE
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% CHAQUE MÈTRE DE TISSU POUR LA DÉCORATION
5 JOURS DE PLUS Le solde prend fin le dim. 5 février
CHAQUE MÈTRE • TISSUS MODE • TISSUS POUR LA DÉCORATION
POUR LA PREMIÈRE FOIS en janvier TOUS LES NOUVEAUX ARRIVAGES PRINTANIERS EN VENTE!!!
ARTICLES DE COUTURE ASSORTIS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
• TISSUS D'AUTOMNE/HIVER • TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE ET BEAUCOUP PLUS ENCORE À TRÈS BAS PRIX
PATRONS AUSSI BAS QUE 2,49* chaque *Avec achat de tissu et la carte d'or
ABSOLUMENT CHAQUE MÈTRE À PRIX RÉDUIT
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.
■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est 493-6666
■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled 483-2685
■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis 683-4550
■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755
■ LASALLE — 8489, boul. Newman 365-8045
■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle 628-1039
■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 662-1880
■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier 978-1313
■ ST-LÉONARD — 6554, rue Jean-Talon est 899-0060
■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-6884
■ TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza-Tracy 746-0047
GRATUIT RIDEAUX STORES SERVICE D'ACHAT À DOMICILE 493-6666
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

«Jouez pour Walt Disney World® à CKMF»
LE CONCOURS LE PLUS «PLANANT» EN VILLE

Tous les détails à l'émission «Un matin n'attend pas l'autre»

© The Walt Disney Company
À GAGNER :
L'un des quatre voyages pour quatre personnes à Walt Disney World Resort, comprenant :
➤ Transport aérien aller-retour avec Delta Air Lines, le transporteur officiel de Walt Disney World;
➤ Hébergement six jours et cinq nuits au Disney's All-Star Resorts;
➤ Passeports quotidiens pour Magic Kingdom, Epcot '95 et Disney-MGM Studios;
➤ Coupons pour les déjeuners, dîners et soupers.
Pour participer, c'est simple : il vous suffit de remplir, avec votre enfant âgé de 15 ans ou moins, le bulletin de participation ci-contre et de le faire parvenir à CKMF 94,3. Des chanceux choisis au hasard seront invités à se rendre à CKMF afin de se mesurer à d'autres enfants dans une compétition de jeux vidéo. Le gagnant de cette compétition verra ensuite son nom déposé dans la boîte de tirage pour le grand prix hebdomadaire, soit un voyage pour quatre personnes à Walt Disney World. Un grand tirage par semaine, jusqu'au 24 février prochain.
BULLETIN DE PARTICIPATION
«Jouez pour Walt Disney World à CKMF»
Concours «JOUEZ POUR WALT DISNEY WORLD À CKMF»
CKMF 94,3, C.P. 3094, Succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K6
Nom de l'enfant : ..... Âge : .....
Adresse : ..... App. : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Téléphone : .....
Signature d'un parent .....
Nom de l'école de l'enfant .....
(Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté)
Ce concours s'adresse uniquement aux résidants du Québec, âgés de 15 ans ou moins.
Détails et règlement du concours disponibles à CKMF 94,3.
Les bulletins de participation sont publiés les samedis, lundis et mercredis, et sont admissibles jusqu'au 22 février 1995.
La Presse
DELTA Transporteur officiel de Walt Disney World®
CKMF 94,3 RADIO ÉNERGIE



La mosquée Masjid Ul Islam, du Centre islamique du Québec, à Saint-Laurent, est la plus ancienne du Québec. Elle a été construite en 1965.

Mahomet a été le dernier des prophètes

ÉRIC CLÉMENT

ISLAM

■ La diaspora musulmane porte bien son nom : le terme musulman tire son origine du mot arabe *mohâjirîn*, qui signifie « expatrié », une référence aux disciples de Mahomet qui fuirent La Mecque.

Mais qui est Mahomet, l'« Envoyé d'Allah, le Seul et Unique », auquel « nul n'est égal ou semblable » ?

Mahomet est né en l'an 571 de notre ère, dans la province du Hedjaz de l'Arabie Saoudite, au sein de la tribu mecquoise des Qoraïchites qui souhaitait établir sa souveraineté sur l'Arabie tout entière. La Mecque était déjà l'objet d'un pèlerinage. Les Bédouins venaient de toute la péninsule exprimer leur fascination pour la Ka'ba, un cube de maçonnerie qui abrite la Pierre Noire et qui était, disait-on, habité par un dieu inconnu.

Cette période antérieure à l'apparition de Mahomet, appelée *djâhiliya*, était caractérisée par son mode d'existence à la fois barbare et sauvage. Les musulmans qui condamnent aujourd'hui les extrémistes estiment parfois que ces derniers, qui se réclament de l'essence du Coran, sont plutôt retournés à la *djâhiliya*, compte tenu de leurs exactions.

Avant la naissance de Mahomet, les Mecquois, entourés de juifs et de chrétiens, avaient placé Allah au-dessus de leurs autres divinités. La période du paganisme (ou polythéisme) s'acheva avec la venue de Mahomet, ou Mohammed, qui signifie *Le Loué* ou *Hautement Loué*.

Orphelin de père à sa naissance, Mahomet perdit sa mère à six ans. Il est souvent décrit comme peu instruit, ne sachant pas lire mais ayant reçu une bonne connaissance morale et religieuse. Il fut berger puis conducteur de caravanes dans cette région du monde qui connaissait un commerce florissant, entre l'Orient et le monde méditerranéen. Puis, il devint le serviteur d'une riche veuve, Khadîdja, qu'il épousa par la suite. Ce fut la première des douze femmes de sa vie.

Très imprégné de spiritualité, il ne reçoit l'injonction divine qu'autour de la quarantaine, lors d'une retraite qu'il effectue sur une colline près de La Mecque. La voix lui dit : « Parle au nom de ton seigneur qui t'a créé. » (Coran 96, v. 1). L'ange Gabriel lui apparaît plusieurs fois par la suite pour lui signifier qu'Allah l'a choisi pour être son Envoyé, le messager de Dieu.

Commence alors la révélation du Coran, ce message divin récité à Mahomet et transmis par lui aux Mecquois. Mahomet a beaucoup de mal à convaincre les bourgeois qoraïchites d'adopter la voie d'un Dieu unique, malgré la ferveur de ses sermons qui proclament que le but de la vie n'est pas de s'enrichir mais de se soumettre (*islam*) à Allah. On craint que cet homme qui se prétend prophète nuise au pèlerinage de la Ka'ba et surtout aux revenus que l'on en retire.

Ce n'est qu'à l'âge de 46 ans qu'il commence à avoir une forte influence. À 52 ans, il doit quitter la Mecque pour Yathrib (qui devient Médine, ou madînat an-Nabi, « ville du Prophète »), avec 200 de ses adeptes. C'est l'Hégire (« expatriation » ou « fuite »), qui marque le début de l'ère musulmane.

Il essaye alors en vain de convertir les juifs. Il crée alors l'*oumma*, la Communauté des Croyants, puis remplace les actes de foi chrétiens et juifs par des principes propres à l'Islam, comme le Ramadan ou l'appel à prière. Il conserve par contre la coutume d'aller baiser la Pierre Noire, pourtant un symbole préislamique.

Puis vient la phase guerrière des musulmans avec au début des tentatives timides contre les caravaniers mecquois. Après quelques défaites, mais aussi des victoires comme la bataille de Badr, en l'an 2 de l'Hégire, Mahomet entre dans La Mecque en 630, sans rencontrer de résistance, à la tête de 10 000 hommes.

Le Prophète meurt deux ans plus tard mais l'unification de l'Arabie est parfaite autour de l'Islam, même si la succession de Mahomet est source de schisme. Cent ans après, la religion s'étend de l'Espagne aux Indes.

Treize siècles plus tard, des minarets ont poussé dans le monde entier. L'*oumma* s'est complexifiée avec des interprétations variées des textes sacrés, l'Islam ayant la particularité d'être à la fois une religion, un État et une coutume. C'est ainsi que s'est développé l'intégrisme ou l'islamisme radical, que le professeur français Bruno Étienne a décrit comme « la forme politico-religieuse que revêt l'orthodoxie musulmane confrontée aux problèmes de la modernité ».

Le Canada compte 300 000 musulmans

ÉRIC CLÉMENT

■ On dénombrait au dernier recensement canadien un total de 300 000 musulmans au Canada, dont 150 000 en Ontario et 80 000 au Québec.

Les premiers musulmans à s'installer au pays sont arrivés au milieu du XIXe siècle. La communauté musulmane a connu une forte croissance après la Deuxième Guerre mondiale. En effet, si le gouvernement fédéral en comptait 13 en 1871, ils étaient 33 000 en 1971, 100 000 en 1981 et 300 000 en 1991.

Cette hausse importante est liée à la fois à une forte immigration, à un taux de reproduction plus élevé chez les musulmans que pour d'autres communautés et à un nombre grandissant de Canadiens qui se convertissent à l'islam. Les démographes nord-américains estiment d'ailleurs que l'islam sera la deuxième religion du continent au tournant du siècle. Il y a actuellement plus de mille mosquées en Amérique du Nord.

Si les immigrants musulmans venaient au début du siècle de l'Europe centrale et du Proche-Orient, leurs frères qui les ont rejoints proviennent aujourd'hui du monde entier, soit de plus de 70 pays. Le Proche-Orient au sens large et l'Afrique du Nord sont toujours une source importante d'immigration musulmane, notamment le Liban, le Maroc, l'Égypte, la Syrie, la Turquie, l'Iran et l'Irak. Mais des immigrants provenant d'Ouganda, d'Inde, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Indonésie ou de Birmanie les ont depuis rejoints.

S'il a fallu attendre 1938 pour voir l'érection d'une première mosquée canadienne, en l'occurrence à Edmonton, on en compte aujourd'hui une centaine de mosquées au Canada. Toronto eut sa première mosquée en 1956, Vancouver et Calgary en 1963, London en 1968 et Winnipeg en 1976. Selon la Canadian Society of Muslims, de Mississauga, il y en aurait aujourd'hui entre 30 et 40 à Toronto.

Au Québec, il est difficile d'en connaître le nombre exact, plusieurs mosquées n'étant pas enregistrées comme telles auprès de l'Inspecteur général des institutions financières. Dans la région de Montréal, il y en aurait une quinzaine. La première a été construite en 1965, à Saint-Laurent, pour le Centre islamique du Québec.

Malgré le désir du prophète Mahomet de constituer une communauté homogène (la *oumma*), les musulmans d'aujourd'hui se distinguent les uns des autres par leur allégeance (notamment sunnite ou chiite), leur pays d'origine, leur langue ou leur position sur des sujets d'actualité ou de religion.

La guerre du Golfe, l'affaire Salman Rushdie, le port du hijab, l'attitude à adopter vis-à-vis d'Israël, de la monarchie d'Arabie Saoudite ou de la guerre civile en Algérie, sont autant de sujets sur lesquels les opinions divergent, malgré une foi commune.

Des centaines d'organisations musulmanes ont ainsi vu le jour au Canada, certaines totalement indépendantes et financées localement et d'autres recevant un soutien financier en provenance de pays tels l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Liban ou même les États-Unis, où vivent plus de 4 millions de musulmans.

Le Coran est le livre sacré des musulmans. Il contient les dogmes, les principes moraux de la foi et la source du droit et de la morale de plusieurs pays musulmans. Divisé en 114 sourates et 6 236 versets, le Coran exhorte les fidèles à l'adoration d'Allah. Jésus et d'autres prophètes comme Moïse, Isaac ou Abraham y côtoient Mahomet, « le loué ».

À côté du Coran, on trouve d'autres recueils sacrés, tels les Hadiths, qui contiennent les enseignements et le récit des actions de Mahomet, et la Chariah, où sont prescrites les règles et recommandations de l'islam. C'est dans la Chariah que sont mentionnés les actes obligatoires (l'aumône, par exemple), neutres (les voyages), blâmables (la consommation de viande de porc ou d'alcool) et interdits (le meurtre).

RAMADAN

Le Ramadan commence ce matin chez Iman Hassan et Michel Deslauriers

SUITE DE LA PAGE A 1

Le jeûne est considéré comme l'acte le plus méritoire du fidèle musulman. Riches et pauvres doivent s'y soumettre. Symbole de l'égalité, il met en relief les contradictions des intégristes du Proche-Orient qui en ont fait, ces dernières années, un mois plus sanglant que les autres. Mais comment en serait-il autrement alors que le président soudanais, le général islamiste Omar El-Béchir, a récemment déclaré que « l'inégalité, c'est la volonté de Dieu »

Heureusement, pour la majorité des musulmans, préparer le Ramadan, c'est rechercher la concorde et se préparer à fêter et à recevoir des amis, pas seulement musulmans d'ailleurs. La grand-mère d'Iman, par exemple, est d'origine syrienne, mais elle est chrétienne. Elle est arrivée au Québec la semaine dernière pour venir aider la mère d'Iman.

« Pendant le Ramadan, ma mère est très occupée, car on reçoit toujours beaucoup de monde, explique Iman. Et comme nous sommes étudiants, elle viendra aussi chez nous pour nous aider à préparer les repas. »

C'est le cadi (juge musulman) qui, à l'origine, décrétait le début et la fin du Ramadan, soit l'arrivée du croissant de la nouvelle lune. Le jeûne dure 29 ou 30 jours du calendrier musulman. « Dès que le croissant apparaît, on commence le jeûne et dès qu'il réapparaît, on arrête de jeûner », explique Iman.

La communauté musulmane étant pluraliste, le début du Ramadan n'est pas toujours le même pour tous. Les imams ou des parents du pays d'origine en indiquent souvent le commencement. Michel et Iman, eux, se sont fiés à la famille d'Iman qui est en Syrie. Cette année encore, les musulmans de Montréal n'ont pas tous entrepris le jeûne en même temps.

La mosquée Al-Sunnah a appelé ses fidèles à jeûner dès hier matin. Le croissant de lune avait été vu en Arabie saoudite dès lundi soir alors qu'en Égypte, en Algérie, en Syrie et au Liban, son apparition tardait encore.

« L'an dernier, nous avons commencé le Ramadan une certaine journée mais d'autres musulmans l'ont entrepris un jour après ou un jour avant, raconte Michel. On brise le Ramadan, c'est-à-dire le jeûne, avec des dattes, de l'eau ou du lait. Ensuite, on fait la prière du Maghreb, celle du coucher du soleil, puis on mange. Les gens seuls, comme les convertis ou les immigrants récents, peuvent aller à la mosquée pour le bris du Ramadan (*el-iftar*). »

Une tradition

Pour les musulmans non pratiquants, le Ramadan est plus une tradition qu'un exercice religieux, un peu comme pour de nombreux chrétiens qui fêtent Noël en famille sans aller à la messe de minuit mais en disposant des santons... et des cadeaux près du sapin.

« Certains ne pratiquent que le jeûne et d'autres ne le respectent même pas, dit Michel. C'est leur choix, comme le fait de porter ou non le foulard. » Michel et Iman considèrent que l'obligation pour les femmes de se voiler, comme le jeûne et la prière, sont inscrits dans le Coran. « C'est clair, c'est écrit. Point à la ligne », dit Iman.

Pendant le Ramadan, Michel et Iman célébreront la Nuit du Destin, le 27ème jour du Ramadan. C'est alors que la parole d'Allah aurait été révélée au prophète par l'archange Gabriel. Il est dit dans le Coran que cette nuit « vaut mieux que mille mois ». « On prie à la mosquée jusqu'au lever du soleil, dit Iman. Si ce n'est pas possible, on le fait chez soi. Et si l'on travaille le lendemain, on ne veille que jusqu'à deux heures du matin. Le plus important est de faire le maximum de prières pour obtenir le plus de récompenses le reste de l'année. »

Le Coran défend de combattre durant le mois sacré. Les extrémistes islamiques qui combattent en Algérie, respecteront-ils cette année le livre sacré dont ils disent s'inspirer ? Michel et Iman l'espèrent de toutes leurs forces, même si ce n'est plus le cas depuis trois ans.

Pourtant l'Islam requiert du fidèle qui jeûne aucun propos malsain, aucune insulte et aucune violence. Au contraire, le Ramadan doit permettre aux fidèles d'avoir plus de compassion vis-à-vis de ceux qui sont dans le besoin. Les musulmans montréalais auront donc plus d'une pensée pour leurs frères qui souffrent, même pour ceux qui luttent au nom de la religion. □

L'autoroute électronique à PRIX RÉDUIT

Valeurs superbes
FINS DE LIGNE, PRODUITS EN ÉTALAGE OU REMBALLÉS MANQUANT D'ACCESSOIRES
Macintosh Quadra 605 (68040 25Mhz, disque dur 160Mo, RAM 4 Mo) 949.99$ — Disponible à Anjou et Laval seulement
Macintosh LC 475 (68040 25Mhz, disque dur 250Mo, RAM 4 Mo, Sys 7.1) 1099.99$ — Disponible à Taschereau seulement
PowerMac 6100 (PowerPC 60Mhz, disque dur 160Mo, RAM 8 Mo) 1999.99$ — Disponible à Anjou seulement
PowerMac 6100 (PowerPC 60Mhz, disque dur 250MB Mo, RAM 8 Mo, Sys 7.1, carte vidéo 1 Mo) 2399.99$ — Disponible à Anjou, Laval et Taschereau
Macintosh LC630 (68040 33/66 Mhz, disque dur 250Mo, RAM 8 Mo) 699.99$ — Disponible à Anjou, Laval et Taschereau

Concessionnaire autorisé

FUTURE SHOP La voie la plus rapide à l'autoroute électronique.

Apple Macintosh LC 575

Tout le monde doit avoir l'occasion d'acheter un Mac.

FUTURE SHOP Le choix abordable!

Caractéristiques:
• Motorola 68040 33/66 MHz
• Moniteur 'Trinitron' intégré
• Mémoire vive 4 Mo
• Disque dur 250 Mo
• Clavier étendu Apple
• Garantie sur place
• Possibilité d'expansion à PowerPC

ARRÊT — MAXIMUM 100 MHz

• Télécopieur
• Répondeur
• Boîte à mail
• eWorld /Internet

1999.99$

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc. PowerPC est une marque déposée de IBM.

Adapté au multimédia
Unité CD-ROM en option
Haut-parleurs intégrés
Carte sonore
Logiciel 'Quicktime' de Apple

Apple Stylewriter Pro couleur pour seulement 599.99$ SOLDE
Anjou et Laval seulement

Cet ensemble comprend tous les logiciels suivants:
+ Logiciel pour eWorld

Télécopieur/modem 14,4 à boîte à messages de pointe compris.

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

Anjou — 7200, boul. des Roseraies — 352-8825
Greenfield Park — 745, boul. Taschereau — 465-4260
Laval — 1645, boul. Le Corbusier — 978-5420

W2195047

RWANDA

Un espoir : votre solidarité !

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

(514) 257-8711
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3



La Régie de l'assurance-maladie intente une poursuite de 2,9 millions

Le président de la société Les Équipements Médicus, poursuivie par la RAMQ, est accusé de fraude

YVES BOISVERT

■ La société Les Équipements Médicus, dont le président Jean-Claude Bleau est accusé d'avoir fraudé la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour trois millions, est maintenant poursuivie en dommages-intérêts pour 2,9 millions de dollars.

Dans une poursuite qui vient d'être déposée en Cour supérieure à Montréal, la RAMQ fait état d'un grand nombre d'irrégularités érigées en système par Médicus, un laboratoire de prothèses et d'orthèses montréalais.

Bleau, 64 ans, de Boucherville, qui est le président de Médicus depuis 1981, fait face à 66 chefs d'accusation de fraude s'étalant de 1987 à 1994. Médicus est coaccusée dans cette affaire. Bleau doit comparaître en Cour du Québec, au palais de justice de Montréal, le 15 mars.

En vertu de la Loi sur l'assurance-maladie, les prothèses et appareils orthopédiques sont souvent assurés et remboursés par la RAMQ. Une des conditions pour se faire rembourser une prothèse est de l'avoir obtenue d'un laboratoire qui possède un permis de la RAMQ — c'est le cas de Médicus depuis 1975, pour sa place d'affaires du 5050, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

En 1993, la RAMQ a commencé à enquêter sur Médicus, pour connaître son fonctionnement. Après avoir examiné 207 dossiers de bénéficiaires, l'enquêteur Gilles Meloche a conclu qu'il y avait lieu de fouiller davantage les pratiques de Médicus. Il a obtenu par mandat de perquisition les dossiers de 3 300 autres personnes. C'est cette enquête qui a mené au dépôt de 66 chefs d'accusation criminels, le 20 décembre 1994.

L'analyse des dossiers révèle que certains d'entre eux contenaient de fausses ordonnances médicales, ou non conformes, qui ont permis à Médicus de facturer des services non couverts par la RAMQ.

Dans d'autres cas, Médicus facturait deux fois le même appareil. Elle réclamait les coûts de réparation d'un appareil alors que simultanément, ou à quelques jours d'intervalle, on demandait de rembourser complètement l'appareil, affirmant qu'il était usé à plus de 80 p. cent, et donc irréparable.

Certains dossiers démontraient que des appareils facturés à la RAMQ n'avaient jamais été livrés aux patients.

Des personnes qui n'avaient pas droit à un remboursement de la régie louaient des appareils de Médicus... qui de son côté collectait illégalement l'argent du gouvernement.

De plus, plusieurs laboratoires en région, au Lac Saint-Jean, à Joliette, à Valleyfield, à Laval et ailleurs, qui n'avaient pas de permis, passaient par Médicus pour faire des demandes de remboursement. Selon le travail effectué par ces laboratoires, Médicus retenait une commission plus ou moins importante, affirme la RAMQ.

Au total, la régie estime s'être fait dérober illégalement, par toutes ces manoeuvres, la somme de 2 857 080 $. Elle demande à Médicus le remboursement intégral de cette somme.

Varennes congédie un policier déjà suspendu sans solde

GEORGES LAMON

■ Même si la Couronne fédérale avait demandé, en décembre dernier, l'arrêt des procédures — qui ont duré 22 mois — contre l'agent Michel Décarie, du service de police de Varennes, arrêté en 1992 en possession de 50 cartouches de cigarettes de contrebande, cela n'a pas empêché le conseil municipal de le congédier purement et simplement.

C'est à sa réunion extraordinaire du 23 janvier que le conseil a voté à quatre contre trois, avec vote prépondérant du maire Jean Robert, en faveur du congédiement de Décarie.

Rappelons que l'agent Décarie, qui compte 22 ans de service à la police de Varennes, avait été interpellé à Boucherville en vertu de la Loi sur l'accise. Son dossier, monté par la police de Boucherville, avait été transmis à la Gendarmerie royale du Canada. À la suite de son arrestation et de sa mise en accusation, Décarie avait immédiatement été suspendu sans solde en avril 1992, par le conseil municipal.

Le maire Jean Robert a justifié la décision du conseil par le fait que l'accusation retenue contre l'agent Décarie entachait la qualité et l'image du service de police, et qu'il était primordial pour une ville de 20 000 habitants de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de telles situations.

« Honnêtement, je suis très à l'aise avec ma décision, a assuré le maire Robert. Même s'il y a eu récemment un arrêt des procédures, la faute est quand même là. Tout a été analysé avant de prendre notre décision. Un policier doit être absolument intègre, il faut qu'existe ce lien de confiance entre la population et le policier. Dans les circonstances nous ne pouvions nous permettre de le garder à notre service. »

Il a rappelé qu'il y a trois ou quatre ans, le conseil municipal avait « fait le ménage » dans son service de police, notamment en remplaçant son directeur. Et à la suite de cette épuration, « on ne pouvait pas se permettre de rembarquer dans un autre système du genre », a-t-il ajouté.

La Fraternité des policiers de Varennes a répliqué en déposant un grief contre le congédiement de Décarie, grief qui devra être entendu par un arbitre du ministère du Travail.

Pour le maire Robert, ce sera à l'arbitre de décider si Décarie doit ou non être réintégré dans son poste. « Il fera valoir ses arguments auprès de l'arbitre », a-t-il noté. Si l'arbitre concluait à sa réintégration, le maire Robert s'est dit prêt à se soumettre à la décision. Cela signifierait alors pour la Ville de Varennes un déboursé évalué à environ 150 000 $ en traitement et autres avantages depuis avril 1992, date de la suspension suivie du congédiement du policier Décarie.

AVIS PUBLIC

Calendrier des assemblées régulières publiques du Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1995.

Conformément aux dispositions de l'article 257 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q. Chapitre C-37-2), AVIS est par les présentes, donné de l'adoption par le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à une assemblée régulière publique tenue le 18 janvier 1995 de la résolution numéro C.A. 95-02 établissant le calendrier des assemblées régulières publiques pour l'année 1995 comme suit:

DATE	HEURE	ENDROIT
8 février (mercredi)	19 h 30	**Cité de Côte Saint-Luc** Hôtel de Ville Auditorium 5801, boul. Cavendish Côte Saint-Luc (Québec) (entre Kildaire et Mackle - Station de métro Lionel-Groulx - Autobus ligne 104 - Cavendish - Stations de métro Rosemont - Plamondon-Outremont - Autobus ligne 161 - Van-Horne)
1er mars (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Angle des rues University et de La Gauchetière Station de métro Bonaventure - Autobus lignes: 38 - Ville-Marie, 61 - Wellington, 107 Peel et 168 - Cité-du-Havre)
5 avril (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences
3 mai (mercredi)	19 h 30	**Ville de Beaconsfield** Hôtel de Ville Salle du Conseil 303, boul. Beaconsfield Beaconsfield (Québec) (coin de City Lane Station de métro Lionel-Groulx - Autobus ligne 211 - Baie d'Urfé)
7 juin (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences
5 juillet (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Angle des rues University et de La Gauchetière Station de métro Bonaventure - Autobus lignes: 38 - Ville-Marie, 61 - Wellington, 107 Peel et 168 - Cité-du-Havre)
23 août (mercredi)	19 h 30	**Ville de Montréal-Nord** Centre de Loisirs de Montréal-Nord 11121, rue Salk Montréal-Nord (Québec) (près de la rue Charleroi Station de métro Henri-Bourassa - Autobus ligne 69 - Gouin)
13 septembre (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences
4 octobre (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences
1er novembre (mercredi)	19 h 30	**Ville de Lachine** Hôtel de Ville Salle du Conseil 1800, boul. Saint-Joseph Lachine (Québec) (coin 18e Ave et Saint-Joseph Station de métro - Angrignon Autobus ligne 195 - Sherbrooke/Notre-Dame)
6 décembre (mercredi)	19 h 30	**Siège social** Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences

L'assistant-secrétaire

Gérald Blais

Gérald Blais

STCUM





W.H. PERRON
PÉPINIÈRE ET ARTISANAT

Festival des plantes et des fleurs 1995

LA VENTE DÉBUTE LE 1ER FÉVRIER

Grand choix de plantes tropicales, de plantes à fleurs, de cactus, de semences, de pots et de paniers, de fontaines et d'articles d'horticulture

À DES SUPER BAS PRIX



Garantie de 3 mois sur les plantes tropicales



GRATUIT! **Chapeau de brousse pour les enfants**
Venez vous amuser avec nous.
Décor désertique et plantes de la jungle!
Un chapeau par enfant présent.

JOURNÉES ÂGE D'OR Nous doublerons la réduction accordée aux personnes du 3e âge tous les jours de la semaine jusqu'au 13 février.
Réduction de 10 % sur les articles soldés et à prix courants.

ORCHIDÉES FACILES À CULTIVER



30 % DE RABAIS

JEUNES PLANTS
Ils fleuriront dans 1 an ou 2. Au choix : phalaenopsis, dendrobium, cattleya, oncidium et autres dans un pot de 5 cm. Fleurs aux couleurs variées dont rouge, vert, rose et blanc. Prix cour. : 6,99 $ ch.
VENTE 4,88 $ ch.

ORCHIDÉE EN FLEURS
Plant âgé de 4 ans dans un pot de 10 cm. Variétés : cattleya, dendrobium, et paphiopedilium.
SEULEMENT 24,88 $ ch.

PHALAENOPSIS
Plant avec 1 ou 2 tiges dans un pot de 15 cm.
SEULEMENT 38,88 $ ch.

CYMBIDIUM
Gros plant avec 2 longues tiges couvertes de boutons et de fleurs. Pot de 20 cm.
SEULEMENT 48,88 $ ch.

30 % DE RABAIS

GARDÉNIA PARFUMÉ
couvert de boutons et de fleurs!
Ses fleurs d'un blanc éclatant illumineront votre maison. Prix cour. : 9,99 $ ch.
VENTE 6,88 $ ch.

VENTE

PALMIER ARECA
d'au moins 1 m de haut!
Gracieuse plante aux rameaux arqués. Tiges jaunes et feuilles d'un bleu-vert brillant. Prix cour. : 29,99 $ ch.
VENTE 19,88 $ ch.

YUCCA SUR TIGE
Feuilles élancées bleu-vert. 3 tiges par pot. Préfère les endroits éclairés. Prix cour. : 49,99 $ ch.
1/2 PRIX
VENTE 24,99 $ ch.

FLEURS PRINTANIÈRES
COLORÉES ET PARFUMÉES

Donnez à votre maison un air de printemps en plein coeur de l'hiver. Remplissez vos pièces de tulipes, de jonquilles ou de jacinthes parfumées. De 3 à 7 plants par pot de 15 cm.

SUPER AUBAINE
4,88 $
Prix cour. : 5,99 $ ch.

SUPER BAS PRIX
PLANTES TROPICALES
D'AU MOINS 1 m DE HAUT

Choix de 18 variétés dont la langue de belle-mère, le schefflera, le croton, les dragonniers et les palmiers.
SUPERBE ASSORTIMENT!
1 BAS PRIX 14,88 $ ch.

CACTUS À 1/2 PRIX

PLUS DE 30 VARIÉTÉS
Le coussin de belle-mère, la raquette, la tête de vieillard et plusieurs autres vendus dans des pots de 6 cm. Prix cour. : 1,99 $ ch.

1 seul bas prix
97 ¢ ch.

PLAT DE CÉRAMIQUE
Plat de 18 cm de diam. et de 7 cm de profondeur. Offert en bleu, sarcelle et champagne. Prix cour. : 5,59 $ ch.
VENTE 3,68 $ ch.

PLANTES À FLEURS
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Grand choix de violettes africaines, de kalanchoës et de bégonias Rieger, toutes couvertes de boutons et de fleurs. Pot de 10 cm. Prix cour. : 2,49 $ ch.

45 % DE RABAIS
VENTE 1,33 $ ch.

PLANTES TROPICALES EN CORBEILLE SUSPENDUE

Immense fougère de Boston de 60 cm de large, superbe plante araignée avec plusieurs rejets, lierre aux longues tiges si facile à cultiver et autres variétés. Prix cour. : 15,99 $ ch.
VENTE 8,88 $ ch.

JEUNES PLANTES TROPICALES À 1/2 PRIX

PLUS DE 50 VARIÉTÉS
Jeunes plants dans des pots de 7 cm. Idéals pour les terrariums. Plusieurs variétés dont le lierre, le peperomia, le piléa, le croton, la plante araignée, le dragonnier et la fougère. Prix cour. : 1,88 $ ch.

SUPER BAS PRIX
VENTE 88 ¢ ch.

TERRARIUM
BOCAL DE 27 LITRES

Bocal de verre en forme d'oignon avec bouchon de liège. Prix cour. : 29,97 $ ch.
5 $ de rabais
VENTE 24,88 $ ch.



SEMENCES
DE FLEURS ET DE LÉGUMES

Faites votre choix parmi les semences de plus de 700 variétés de fleurs et de légumes.
Spécialement sélectionnées pour les résultats exceptionnels qu'elles donnent dans les jardins québécois.

TUBERCULES DE BÉGONIA
DE GROSSEUR SUPÉRIEURE POUR UNE FLORAISON EXCEPTIONNELLE

Tubercules de 6 cm importés de la Belgique. Donnent des plants vigoureux produisant des fleurs magnifiques. Grand choix de variétés populaires.
SEULEMENT 1,66 $ ch.

MÉLANGE POUR SEMIS
WHITE ROSE

Mélange se composant de mousse de tourbe stérile et de vermiculite. Contient également des nutriments et un agent mouillant qui en font un substrat idéal pour les semis et les boutures. Prix cour. : 4,88 $/sac
VENTE 3,88 $ sac

Bas prix incroyables!

VENTE DE POTERIE
Des pots de première qualité provenant du monde entier à des super bas prix Perron!

POTS EN FORME DE CLOCHE
DE QUALITÉ ALLEMANDE

Le pot de terre cuite classique! De 9 à 27 cm de diam. Prix cour. : de 77¢ à 9,97 $ ch.
VENTE de 39 ¢ à 4,99 $ ch.

POTS ÉMAILLÉS
DE LA MALAISIE

Grand choix de motifs et de couleurs. De 13 à 48 cm de diam. Le pot parfait pour toute plante. Prix cour. : de 7,99 $ à 69,99 $ ch.
VENTE de 5,29 $ à 46,59 $ ch.

POTS DE CÉRAMIQUE
DE HOLLANDE ET D'ALLEMAGNE

Pots de céramique offerts en plusieurs couleurs mode et pots de couleurs métalliques marbrées de 13 à 18 cm de diam. Prix cour. : de 3,89 $ à 12,99 $ ch.
VENTE de 2,89 $ à 9,68 $ ch.

POTS BAVAROIS

Pots tournés à la main d'apparence rustique. De 28 à 50 cm de diam. Prix cour. : de 19,99 $ à 37,99 $ ch.
VENTE de 12,88 $ à 24,88 $ ch.

ENS. DE 3 POTS Cour. : 87,97 $/l'ens. VENTE 49,99 $ ens.

POTERIE PRIMITIVE
MINI-POTS

Pots de 2,5 à 5 cm de haut en plusieurs modèles. Idéals pour l'artisanat. Prix cour. : 1,29 $ ch.
VENTE 88 ¢ ch.

URNE

Parfaite comme base pour les arrangements floraux. Vendue avec support.
29 cm de haut Cour. : 29,99 $ ch. VENTE 14,88 $ ch.
39 cm de haut Cour. : 59,99 $ ch. VENTE 28,88 $ ch.

POTS MURAUX

conique, 22 cm Cour. : 9,99 $ ch. VENTE 4,88 $ ch.
cruche, 20 cm Cour. : 13,99 $ ch. VENTE 6,88 $ ch.

CRUCHE CANNELÉE

De 23 cm de haut et 18 cm de large. Parfaite comme base pour les arrangements floraux. Prix cour. : 17,99 $ ch.
VENTE 8,88 $ ch.

AMPHORE

Pot de 19 cm de haut avec anses. Parfaite pour les fleurs séchées ou comme décoration murale. Prix cour. : 7,99 $ ch.
VENTE 3,88 $ ch.

1/2 PRIX
1/3 DE RABAIS
25 % DE RABAIS
1/3 DE RABAIS

20 % DE RABAIS
TERREAU D'EMPOTAGE



Exempt d'insecte et de maladie. Parfait pour transplanter toute plante d'intérieur. Gros sac de 30 l. Prix cour. : 4,88 $/sac
VENTE 3,88 $ sac

APPAREIL D'ÉCLAIRAGE



Appareil d'éclairage à suspendre de 1,2 m avec 2 réflecteurs pleine longueur. Vendu avec 2 crochets de suspension et un cordon de 2,5 m. Tubes vendus séparément.
SEULEMENT 39,88 $ ch.

SUPER ACHAT
MINI-SERRE



Caissette avec dôme transparent et 50 pots de tourbe de 4,5 cm ou une bande de 72 alvéoles de plastique
SEULEMENT 3,66 $ ch.

1 BAS PRIX
POTS DE TOURBE



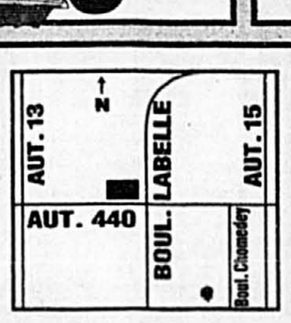
Ensembles de pots de 6 à 10 cm ou bandes de pots de 4,5 à 7,5 cm. Chaque ensemble rempli une caissette de culture. Prix cour. : 1,97 $ ch.
VENTE 1,88 $ ch.

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven.
de 9 h à 21 h
Sam., dim. et jours fériés
de 9 h à 18 h
La vente se termine le 13 février 1995.

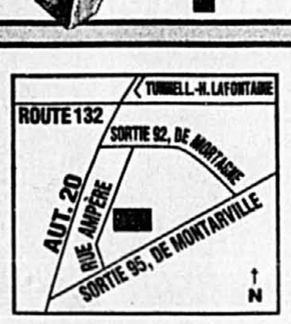
NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS CIRCULAIRES AVEC GRANDS SOINS. DES ERREURS PEUVENT CEPENDANT SE GLISSER DANS LES DESCRIPTIONS, LES ILLUSTRATIONS OU LES PRIX. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ERREUR DE PRIX, L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX VÉRITABLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LA VENTE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.



GATINEAU
25, chemin de la Savane
Les Terrasses de la Savane



LAVAL
2900, boul. Labelle
Aut. 440 sortie boul. Labelle



BOUCHERVILLE
1451, rue Ampère
entre les sorties 92 et 95

W.H. PERRON
PÉPINIÈRE ET ARTISANAT

Au coeur du Vieux-Québec



FORFAIT 2 PERSONNES

145 chambres entièrement rénovées
- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 20 % de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à «La Table du Manoir»
- Forfait LE MASSIF: 115$
- Forfait MONT-SAINTE-ANNE: 129$

* Non valide les 3, 4, 10 et 11 février 1995

À partir de 99$* Taxes en sus. Réservations à l'avance. Nombre de chambres limité

La vie à Québec

Au coeur du Vieux-Québec, nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!

HÔTEL Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822

Renseignez-vous sur nos autres forfaits 1 800 463-6283

La police de Laval déclare la guerre aux gangs de motards

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La police de Laval a décidé de frapper de plein fouet les motards criminalisés qui contrôlent un minimum de 20 endroits licenciés et autres commerces dans son territoire ; et pour y arriver, elle a fourni leur description et la liste des endroits qu'ils fréquentent à tous ses patrouilleurs.

« Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin des yeux de nos patrouilleurs qui sont jour et nuit sur la route. Nous voulons mettre de la pression sur les motards qui démontrent un nouveau dynamisme, leur montrer que nous savons qu'ils sont là. Afin de ne rien négliger, nous avons aussi demandé l'aide de la Sûreté du Québec qui mettra à notre disposition, sur demande, sa filature et son écoute électronique. Son service de renseignements sur les motards est aussi excellent », a déclaré à *La Presse*, hier, le directeur du module renseignements et enquêtes de la police de Laval, Ronald Montpetit, qui est responsable de cette vaste opération.

Dans l'île Jésus, il y un groupe de motards bien identifié. Il s'agit des Death Riders. Ils sont 11, très actifs et bien connus des milieux policiers. Ils fournissent en drogue leur clientèle, principalement dans des bars de danseuses nues, des brasseries et des tavernes. À ces 11 motards vient se greffer une structure composée de vendeurs et de sympathisants.

Ce groupe est aussi très actif dans les Basses-Laurentides.

Ronald Montpetit ne croit pas que des motards soient propriétaires d'établissements licenciés dans Laval. Par contre, il se peut que certains d'entre eux travaillent dans ces endroits, comme gérants ou portiers. Certaines danseuses sont aussi étroitement liées à ces hommes.

Les Death Riders sont associés aux Hell's Angels et ils ont leur local à Sainte-Thérèse. Le chef du groupe travaille sous la supervision d'un Hell's Angel, club central d'où provient l'approvisionnement de stupéfiants, principalement en cocaïne.

« Le principe utilisé ici par les motards, précise le directeur Montpetit, est le même que celui utilisé ailleurs, tant au Québec qu'à l'étranger. »

Pour ce haut gradé, qui a commencé à rencontrer tous les patrouilleurs afin de leur expliquer le plan de match, la police de Laval veut agir rapidement pour mettre les motards en échec.

Plus présents

« Actuellement, poursuit M. Montpetit, Laval n'est pas tellement une ville criminalisée et nous voulons qu'il en demeure ainsi. Pas question de tolérer un climat de violence. Mais les motards commencent à nous fatiguer ; ils veulent prendre le contrôle de la vente des drogues et s'installer dans les endroits où il y a un potentiel de clientèle. Nos services de renseigements nous informent qu'ils s'agitent davantage, qu'ils veulent prendre plus d'espace, et nous voulons les coincer auparavant.

« Et nous allons y parvenir à cause de notre stratégie bien établie. Il y a quelques années, les Hell's avaient leur local, un véritable fort avec caméras de surveillance, boulevard Sauvé, et nous avons réussi à les envoyer ailleurs. Auparavant, les Death Riders avaient un local dans Pont-Viau et, à la fin des années 80, ils ont déménagé. »

Selon M. Montpetit, il y a eu à Laval plusieurs assassinats et tentatives de meurtres reliés aux motards et au monde de la drogue depuis les deux dernières années.

« Nous connaissons tous les endroits où ils exercent leur commerce lucratif et nous allons être sur leurs talons. Nous avons obtenu en tout temps la collaboration de la SQ et si jamais nous devons effectuer une intervention d'envergure, elle aura le personnel nécessaire à nous fournir », souligne-t-il.

Selon M. Montpetit, à Laval, les motards oeuvrent seulement dans le secteur de la drogue, ce qui ne les empêche pas cependant d'avoir des relations d'affaires avec les trafiquants de cigarettes, dont quelques-uns sont morts dans le secteur... de la Cité de la Santé.

Par ailleurs, bientôt, la police de Laval, avec cette fois la collaboration de la police de la Communauté urbaine de Montréal, s'attaquera à la pègre italienne qui tente une percée dans son territoire.

« Il arrive que ces gens donnent des jobs aux motards. Il y a des liens entre tous les groupes d'individus criminalisés. Ils se parlent », a conclu Ronald Montpetit.

Garderie et jardin d'enfants Montessori

Les Écoles Montessori Inc.

Siège social: 1357, av. Van Horne, Montréal
Tél.: 272-7040

PORTES OUVERTES
Inscription 95-96
Mercredi 15 fév., de 18 h 30 à 21 h
dans toutes les écoles.

Cinq programmes de votre choix
5, 3 et 2 jours complets et
5 et 3 demi-journées
Nouveau pour 1995-1996:
Notre école Montessori offre dans son curriculum standard le programme informatique par Superkids, musique par Marilyn Cooperman

Arts et artisanat, et excursions. Cours de ballet disponibles.

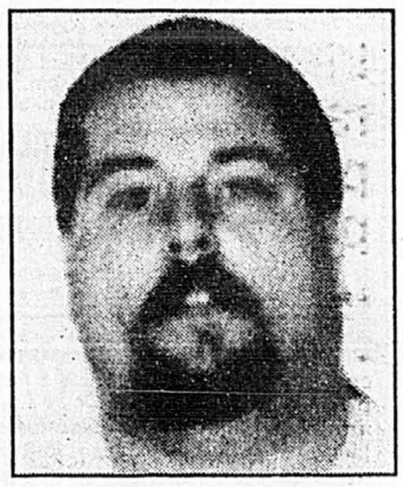
Prix spécial sur tous programmes si l'inscription se fait avant le 20 février 1995.

28 ans d'expérience à votre service. Pour les enfants de 2 1/2 à 6 ans.

Prématernelle, maternelle Garderie éducative

Outremont 273-3482 — 1357, av. Van Horne
Beaconsfield 697-9509 — 109, av. Elm
Roxboro 684-3733 — 10432, bd Gouin O.
Greenfield Park 671-9231 — 793, av. Campbell
Mont-Royal 731-7120 — 1050, ch. Dunkirk
LaSalle 365-5817 — 8801, rue Beyries

M2764271



Robert Dubois

Un leader des Death Riders arrêté par la SQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le présumé chef des Death Riders, Robert Dubois, a été arrêté hier et accusé d'avoir fracturé le nez à un agent de la Sûreté du Québec, d'avoir entravé le travail des policiers et d'avoir résisté à son arrestation.

L'arrestation s'est effectuée devant le local de ce gng de motards, boulevard Desjardins, à Sainte-Thérèse.

À 10 h 25, un patrouilleur de la SQ a aperçu, roulant en sens contraire sur la 15 à la hauteur de Sainte-Thérèse, une automobile sans pare-brise. L'agent a fait un demi-tour et il a suivi le véhicule dont le conducteur refusait d'arrêter.

Puis le véhicule s'est immobilisé devant le club des Death Riders, boulevard Desjardins. Le chauffeur a refusé de s'identifier.

À ce moment, un autre individu a quitté le repaire surveillé par des caméras. L'agent a demandé de l'aide.

Une autre auto-patrouille de la SQ est arrivée, suivie de très près par 16 voitures des polices municipales de Boisbriand, Rosemère, Blainville et Sainte-Thérèse. Lorsque nécessaire, ces villes se prêtent mutuellement assistance.

« Lorsque nous sommes arrivés, Dubois avait déjà été maîtrisé et arrêté », a relaté un policier de Sainte-Thérèse.

Quand les policiers ont voulu procéder à l'arrestation de Dubois, 26 ans, il aurait résisté, si bien qu'un agent a reçu un coup sur le nez. Une fois maîtrisé, il a été placé à bord d'une voiture de la SQ qui a plus tard pris le chemin du palais de justice de Saint-Jérôme.

Le procureur de la Couronne, à la salle des comparutions, a demandé que la requête en cautionnement soit présentée aujourd'hui. Dubois a donc passé la nuit en cellule.



RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 95-01-31

1	2	5	10	12
14	17	19	20	28
35	38	39	42	46
50	54	60	61	70

Prochain tirage: 95-02-01

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Meurtre de l'homme d'affaires Roger Chedore : l'avocat de l'accusé entend plaider la légitime défense

MARCEL LAROCHE

■ Après avoir tué son associé de plusieurs projectiles de revolver, un homme d'affaires montréalais serait tout bonnement rentré à la maison pour confier à sa femme : « Je viens de tuer Roger... Je ne crois pas rentrer pour coucher ce soir... »

Jacques Hébert s'est présenté quelques minutes plus tard aux policiers du poste 51 de la Communauté urbaine de Montréal pour avouer le meurtre de Roger Chedore, abattu lundi dans le bureau de son entreprise d'excavation du nord-est de la métropole.

Comparution

Hébert, un père de famille de 54 ans, a comparu hier après-midi devant un juge de la Cour du Québec, à Montréal, pour répondre du meurtre au premier degré de son associé Roger Chedore, également âgé de 54 ans, criblé de six balles provenant d'une puissante arme de calibre 357. La cause a été reportée au mercredi 8 février prochain pour la communication de la preuve.

En sortant de la salle d'audience, à l'issue de la comparution de Jacques Hébert, le criminaliste Norbert Lauzier a déclaré aux journalistes qu'il avait l'intention de plaider la légitime défense pour expliquer le geste de son client qui, a-t-il prétendu, a déjà été agressé physiquement dans le passé par son associé.

L'assassinat de Roger Chedore, un solide gaillard mesurant 1 m 72 et pesant 100 kilos, s'est déroulé en l'espace de quelques secondes, en fin de journée de lundi, au moment où il discutait avec deux de ses employés réunis dans le bureau de la firme Location Rojac, une filiale de la compagnie Construction Excavatec située au 11460, rue Armand-Chaput, dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal.

Associés depuis deux ans

Hébert et Chedore étaient associés en affaires depuis environ deux ans dans la compagnie Excavatex qui possède aussi des bureaux au 14 136, rue Demontigny, à Pointe-aux-Trembles.

Des problèmes financiers auxquels faisait face depuis un certain temps cette entreprise pourraient avoir été à l'origine du deuxième meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de l'île de Montréal.

Hébert, celui qui assumait la responsabilité financière de cette compagnie spécialisée en travaux d'excavation, s'est présenté à l'improviste au bureau de Location Rojac, vers 17 h 55 lundi, armé d'un revolver de calibre 357.

Sans prononcer une parole et sans se préoccuper de la présence des employés, il a pointé son arme en direction de son associé et a ouvert le feu, l'atteignant d'un projectile à la main.

Impuissants devant l'agresseur armé qui, de toute évidence, n'en voulait qu'à leur patron, les deux hommes ont déguerpi à toute vitesse dès le premier coup de feu pour aller se réfugier dans un commerce adjacent d'où ils ont appelé le 9-1-1.

À bout pourtant

Coincé dans le petit local, Chedore a ensuite été blessé à la tête en tentant de se cacher sous un bureau pour échapper à son assaillant. L'agresseur s'est alors approché de sa victime agonisante pour l'abattre à bout portant de plusieurs balles à la tête, avant de s'enfuir par la porte arrière du commerce.

À leur arrivée sur les lieux du drame, les policiers de la CUM ont découvert le corps inerte de Roger Chedore gisant dans le bureau de son entreprise. Des ambulanciers d'Urgences Santé se sont occupés de transporter la victime à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où des médecins n'ont pu que constater son décès.

Quant au présumé meurtrier, Jacques Hébert, il est tout d'abord allé se réfugier à son domicile de la 15e Avenue, à Rosemont. Conscient de la gravité de son geste, l'homme d'affaires s'est ensuite présenté au poste 51 de la CUM, vers 19 h 15 lundi, en disant être l'auteur du drame.

Pris en charge par les sergents-détectives Serge Côté et André Dupuis, de la section des homicides de la CUM, Jacques Hébert a longuement été interrogé, puis écroué en attendant sa comparution sous une accusation de meurtre prémédité.

L'ingénieur radié ne sera pas réprimandé par la Ville

ÉRIC CLÉMENT

■ Bien qu'il ait été récemment condamné à une radiation temporaire de 31 jours et à une amende de 600 $, l'ingénieur Jacques Gagnon, ex-contremaître du dépotoir municipal, ne se verra infliger aucune réprimande de la part de l'administration Bourque.

M. Gagnon, actuel chef de division du nouveau service de la circulation et du transport, avait été reconnu coupable d'avoir enfreint le Code de déontologie de son Ordre après avoir modifié le contenu du rapport d'un de ses ingénieurs en 1992, sans l'accord de ce dernier.

Le rapport portait sur l'inspection technique des puits de captage des biogaz du Centre de tri et d'élimination des déchets de Montréal (CTED), située dans l'ancienne carrière Miron. L'ingénieur Kim-Giang Nguyen avait soulevé le possible danger pour la santé qui résultait de la gestion des lieux.

Malgré la condamnation et la sentence, la Ville de Montréal n'entend adopter aucune sanction contre l'ingénieur Gagnon. Le maire Pierre Bourque, lors d'une entrevue avec *La Presse*, peu après son élection à la mairie, avait pourtant promis de s'occuper de ce dossier. Plusieurs citoyens, émus par les craintes allégués par l'ingénieur Nguyen, avaient réclamé une enquête publique.

L'actuel conseiller de Pierre Bourque, M. Pierre Gagnier, avait même joint sa voix à leur demande lors de la dernière campagne électorale, pour réclamer une telle enquête. Alors dans l'opposition, M. Gagnier disait ne pas comprendre pourquoi le secrétaire général de la Ville, Louis Roquet, ne donnait pas suite à la recommandation de la police de la CUM d'exiger une enquête publique.

Hier, M. Pierre Reid, assistant-directeur du Service du personnel de la Ville de Montréal, s'est contenté de dire que M. Jacques Gagnon « ne pose pas de gestes d'ingénieur », dans le cadre de sa fonction actuelle et que sa radiation pendant un mois ne cause pas « de problèmes ». « C'est la seule déclaration que la Ville fera sur le sujet », a-t-il conclu.

Il n'y aura donc pas de sanctions prises contre M. Gagnon, qui a, par ailleurs, été promu d'un échelon salarial par l'administration Bourque, entre sa condamnation et sa sentence. De son côté, l'ingénieur n'a pas rappelé *La Presse*.

Portes ouvertes

Le samedi 4 février 1995 de 10 h à 15 h
Le mardi 7 février 1995 de 16 h à 21 h

COLLÈGE LASALLE

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2
Tél.: (514) 939-2006
1 800 363-3541 (ext. de Mtl)

Métro Atwater

Le Collège LaSalle, trois écoles en une !

École internationale de mode: Design, Gestion de la production et Commercialisation. La seule école qui fait le tour de l'industrie.

École de tourisme et d'hôtellerie: Techniques de tourisme, Techniques de gestion hôtelière et Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration. Trois spécialisations à l'arôme international qui forment de véritables gestionnaires.

École d'administration et de Techniques de bureau: Techniques administratives, option Gestion axée sur le marché international et Techniques de bureau. Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.

Nos trois écoles de pointe offrent une formation collégiale complète en français ou en anglais. Pour obtenir un diplôme d'études collégiales de jour ou de soir, il faut d'abord vous inscrire à l'un de nos programmes.

Venez donc nous visiter!

MOULES & FRITES À VOLONTÉ 9,95 $



Chez BETTER
SAUCISSES EUROPÉENES ET BIÈRES IMPORTÉES

Nos moules proviennent de la Poissonnerie Bari

Faites vite, ce solde prend fin dimanche!

VENTE MAINTENANT OU JAMAIS



Vente maintenant ou jamais [*« vent' mint'nan ou jamè »*] • Expression très populaire. Événement-solde de courte durée (à peine cinq jours!) vous donnant une ultime chance de profiter de réductions de 50 % à 70 % sur les prix courants d'un assortiment sans pareil de vêtements et d'accessoires mode haut de gamme, pour femmes et pour hommes. Une explosion d'occasions spectaculaires, dont voici un aperçu...

COMPLETS POUR HOMMES — 289 $
UN RAPPORT QUALITÉ-PRIX IMBATTABLE, À LA HOLT RENFREW!

VESTONS EN MÉLANGE LAINE ET CACHEMIRE POUR HOMMES — 109 $
ÉTAIENT 295 $

TRICOTS POUR HOMMES — 79 $
ÉTAIENT 225 $

CRAVATES POUR HOMMES — 29 $
ÉTAIENT DE 85 $ À 115 $

ROBES POUR FEMMES — 99 $
ÉTAIENT DE 210 $ À 395 $

VESTES DE LA COLLECTION CALVIN KLEIN — 299 $
ÉTAIENT DE 950 $ À 1 100 $
(RUE SHERBROOKE SEULEMENT)

TAILLEURS POUR FEMMES DE 139 $ À 239 $
ÉTAIENT DE 395 $ À 550 $

MANTEAUX ET BLOUSONS D'HIVER DE 179 $ À 289 $
ÉTAIENT DE 375 $ À 595 $

MANTEAUX EN FIBRE DE LUXE DE 269 $ À 779 $
ÉTAIENT DE 550 $ À 1 575 $

MAILLOTS ET LEGGINGS A-LINE ANNE KLEIN EN SUPPLEX® — 39 $
ÉTAIENT DE 85 $ À 90 $

TRICOTS FANTAISIE ÉPISODE — 59 $
ÉTAIENT DE 145 $ À 235 $

BLOUSES DE LA COLLECTION HOLT RENFREW — 49 $
ÉTAIENT DE 98 $ À 225 $

SACS À MAIN DE LA COLLECTION HOLT RENFREW DE 59 $ À 99 $
ÉTAIENT DE 135 $ À 235 $

ÉCHARPES, GANTS ET COIFFURES EN TRICOT POUR FEMMES DE 19 $ À 79 $
ÉTAIENT DE 40 $ À 175 $

RÉDUCTIONS DE 50 % ET PLUS... AU MAGASIN DE LA RUE SHERBROOKE, VASTE CHOIX DE SPORTSWEAR COUTURE, AU SALON, ET DE VÊTEMENTS PORTANT LES ÉTIQUETTES LES PLUS PRESTIGIEUSES, À LA BOUTIQUE

RÉDUCTIONS JUSQU'À 70 % .. AU MAGASIN DE LA RUE SHERBROOKE, TOUS LES MANTEAUX DE FOURRURE DU SALON BIRGER CHRISTENSEN SONT SOLDÉS! DANS LE LOT... UN MANTEAU CHRISTIAN DIOR EN ZIBELINE DE RUSSIE — 22 500 $ ÉTAIT 69 500 $

Marchandise choisie seulement.

HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, 842-5111 • CENTRE ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Heures d'ouverture : du lundi au mercredi, jusqu'à 18 h; le jeudi et le vendredi, jusqu'à 21 h; le samedi, jusqu'à 17 h; et le dimanche, de midi à 17 h



PHOTO AP

Josée Chouinard patine avec coeur

La championne de patinage artistique Josée Chouinard donne une leçon privée à la petite Nina Le, 9 ans, au Harwood Public School de Toronto, pour marquer le début du mois de la Fondation des maladies du coeur, dont elle a été nommée représentante nationale. Josée Chouinard, qui s'entraîne à Toronto, cherche à recouvrer son statut d'amateur afin de revenir à la compétition internationale.

L'octogénaire ébouillantée souffrait de troubles cardiaques

Selon le Dr François Raymond, on ne peut relier le décès de Mme Lorina Perras-Hogue aux brûlures qu'elle a subies

GEORGES LAMON

■ Selon le docteur François Raymond, coroner investigateur de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Lorina Perras-Hogue, souffrait de plusieurs maladies et notamment de troubles cardio-vasculaires. Autrement dit, elle avait « le coeur fragile ».

Il est clair dans son esprit qu'on ne peut relier le décès de l'octogénaire aux brûlures aux premier et deuxième degrés qu'elle a subies dans son bain.

« Au cours de ma première investigation, j'ai examiné le rapport du docteur Réjean Boisvert, médecin de garde à l'urgence le 7 janvier 1995, à l'hôpital du Haut-Richelieu, et qui a constaté le décès. Il est clair et net que ce décès est imputable à une insuffisance cardiaque, et aussi à un concours de circonstances reliées à sa situation médicale. »

Le docteur Raymond se donne un délai de deux mois pour remettre son rapport au coroner en chef. Il a par ailleurs reconnu que si l'on ne pouvait relier les brûlures (peu graves) aux fesses, aux jambes et aux coudes (sur 15 p. cent du corps), il reste que ces mêmes brûlures ont pu être stressantes pour la pensionnaire du centre d'accueil Georges-Phaneuf, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

« Je vais essayer d'éclaircir les circonstances qui ont entouré la mort de Mme Perras-Hogue, a-t-il précisé. Au moins pour décrire ce qui s'est passé avant son décès. Il s'est produit une certaine négligence, une erreur, dans toute cette affaire, a-t-il reconnu. Par ricochet, je vais essayer de toucher aussi à cet aspect. »

Demande d'injonction d'employés du palais de justice de Montréal

YVES BOISVERT

■ Alors qu'il ne fallait que deux jours pour enregistrer une cause civile au palais de justice de Montréal, avant le mois de septembre, il faut maintenant attendre près de deux semaines, selon l'évaluation d'un syndicat d'employés du palais.

Le syndicat de la Fonction publique du Québec, section « justice et greffe », qui regroupe 400 employés au palais, a déposé cette semaine une requête en injonction pour forcer le ministère de la Justice à réintégrer dans leurs fonctions de techniciens en droit cinq employés mis en disponibilité le 12 septembre.

Le syndicat se plaint en particulier du fait que ces employés fort expérimentés aient été remplacés par des employés de bureau, qui commandent selon les conventions collectives des salaires moins élevés.

Ces nouveaux employés, cependant, ne sont pas encore familiers avec les procédures judiciaires et le retard s'accumule de jour en jour au greffe de la Cour supérieure, en particulier.

Selon le syndicat, le gouvernement n'économise pas avec cette mesure, car il est obligé de payer plusieurs heures supplémentaires pour rattraper le temps perdu, et d'autre part, les techniciens déplacés sont encore payés pendant leur mise en disponibilité.

Le syndicat a déposé un grief pour chacun des cinq employés mis en disponibilité, mais le délai d'attente est de deux à trois ans.

D'ici là, les syndiqués seront placés devant un fait accompli, dit le syndicat. Pour éviter les coûts familiaux et autres, le syndicat demande à la Cour supérieure de réintégrer à leur ancien emploi ces cinq employés.

Cantel sait parler affaires!

129,95 $*

Le Motorola 850 : un téléphone portatif doté d'une multitude de fonctions.

MOTOROLA



Imaginez! Les économies réalisées sur vos interurbains pourraient payer vos frais de service mensuels.

La Solution Affaires

- Inclut 50 minutes par mois d'appels locaux
- Appels locaux supplémentaires à 50¢ la minute
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais

GRATUIT! 60$ par mois d'appels interurbains au Canada pendant 6 mois (valeur : 360$)*. Offre d'une durée limitée.

En prime :

- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais.
- Mise en service gratuite (valeur: 60$).

CANTEL®

LE POUVOIR DU RÉSEAU^MC

49,95 $ par mois*

*Offre réservée aux nouveaux abonnés sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : accès au système, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible uniquement chez les détaillants participants. Ces détaillants peuvent réduire les prix. Cantel assumera jusqu'à 60 $ par mois de frais d'interurbain au Canada, au cours des six (6) premiers mois d'abonnement. Abonnement d'une durée de trois (3) ans. Frais de résiliation applicables. Cette offre prend fin le 28 février 1995.

Disponible chez :

CELLULAND®

MONTRÉAL
5429, boul. St-Laurent 278-1873
6670, rue St-Jacques 481-8455
5829, rue St-Hubert 278-3206
5341, rue Ferrier 731-5849
1011, rue Fleury Est 381-4148
1794, chemin Côte Vertu 333-0636
5106, rue Jean-Talon Est 723-4258
7146, chemin de la Côte des Neiges 736-6666
Celluland Berri 952-5338
LAVAL
345, boul. Chomedey 682-1657
216, boul. Curé-Labelle 963-3001
ST-LAMBERT
680, rue Victoria Bureau 147 466-4277

CANTEL® AGENT AGRÉÉ

ALCOOL DROGUE



DEPUIS 1978

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR 229-7882

PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

C0002-330

AUCUN COMPTANT!
249$ / mois*

TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS



GOLF CL 2 PORTES 1995

PRIME CETTE SEMAINE SEULEMENT SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE: CHANGEMENT HUILE ET FILTRE GRATUIT À VIE SUR TOUS NOS VÉHICULES NEUFS ET DÉMOS EN STOCK

* CRÉDIT — BAIL 48 MOIS, TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS. TAXES EN SUS. 1er VERSEMENT ET DÉPÔT SÉCURITAIRE DE 300 $ EXIGÉ À LA LIVRAISON, VALEUR RÉSIDUELLE GARANTIE PAR V.C.I. DE 6 349 $. 20 000 KM PAR AN INCLUS. VALIDE DU 30 JANV. 95 AU 3 FÉV. 95 SEULEMENT.

«LE PLUS GROS AU PLUS PETIT PRIX!»

NORDEST VOLKSWAGEN
10395, boul. Pie-IX Montréal-Nord
325-3422

W2133955

79,000$

Square DE LANOUE
ÎLE DES SOEURS

120 UNITÉS 22

GRANDS 3 1/2 ET 4 1/2
(951 PIEDS CARRÉS ET PLUS)
TOUT BÉTON, PISCINES, ALARME, AIR CLIMATISÉ, BALCON, ENTRÉE LAVEUSE/SÉCHEUSE, 5% SCHL.

Venez nous rencontrer pour en savoir davantage sur nos autres promotions



*PROLONGATION JUSQU'AU 31 JANVIER 1995

LIQUIDATION à 119,000$

10% 6,5% TERME D'UN AN GARANTI* *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

GARAGE INCLUS TPS TVQ

*Contrat notarié avant le 5 mars 1995

BUREAU DES VENTES
755, rue DeLanoue, app.: 201
ÎLE DES SOEURS
HEURES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.
766-7111

Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ

Prix du public

5,99$
Détersif en poudre pour la lessive Tide
original (8 litres)
ou Ultra (4 litres)

39¢/lb
Grosses bananes Chiquita
produit importé
86¢ / kg

1,69$/lb
Poitrines de poulet frais avec dos
3,73 $ / kg

Le public est unanime ! Chez Provigo, il est facile de remplir son panier d'épicerie sans vider son portefeuille.
En vigueur du 30 janvier au 5 février 1995.

provigo !
Laissez-nous vous surprendre

Hérédité et cancer de la prostate

■ Les hommes dont un frère a déjà souffert d'un cancer de la prostate ont 2,62 fois plus de chances d'être atteints de ce type de cancer que les autres hommes. C'est l'une des conclusions d'une étude portant sur la détection précoce du cancer de la prostate publiée dans le numéro de février de la revue *Nature Medicine* par une équipe de chercheurs des universités Laval et McGill.

Si le risque de souffrir d'un cancer de la prostate est plus élevé chez les hommes dont un frère a été atteint, cette constatation ne s'applique pas à ceux dont le père a souffert de ce type de cancer. Les chercheurs expliquent cette différence en évoquant la possibilité d'une hérédité à caractère récessif ou de facteurs environnementaux qui sont partagés par les membres d'une même famille.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez l'homme en Amérique du Nord. En 1994, on a diagnostiqué ce cancer chez 14 300 hommes au Canada, tandis qu'aux États-Unis, ce chiffre est estimé à 200 000.

355 000 adolescents canadiens commenceraient à fumer d'ici à 1998

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Santé Canada soutient qu'à cause de la baisse des taxes sur les cigarettes l'an dernier, plus de 355 000 adolescents commenceront à fumer au Canada entre 1994 et 1998, et que 40 000 d'entre eux mourront prématurément à cause du tabagisme.

« Les conséquences de la baisse de taxes sur le plan de la santé se feront sentir pendant des décennies », écrivent les auteurs d'un rapport complété en juin dernier et dont l'Association pour les droits des non-fumeurs a difficilement obtenu copie grâce à la Loi d'accès à l'information.

Le rapport a été préparé par le Bureau de l'épidémiologie des maladies chroniques du Laboratoire de lutte contre la maladie.

L'association précise qu'« il s'agit de morts qui s'ajoutent à celles qui seraient survenues dans l'avenir parmi la population des adolescents canadiens si le prix des cigarettes était demeuré le même qu'en janvier 1994 ».

La baisse de taxes, qui visait à mettre fin à la contrebande, a été annoncée en février 1994 par les gouvernements libéraux à Ottawa et à Québec.

Le directeur général de l'association, Garfield Mahood, a expliqué hier lors d'une conférence de presse à Ottawa que le document avait été demandé en vertu de la loi en juin 1994 et qu'il n'a été rendu public que la semaine dernière.

Le ministère ayant exprimé certaines réserves à l'égard de l'étude, l'association a demandé à des experts de la reprendre en procédant aux ajustements. Selon l'économiste Pierre Fortin, de l'UQUAM, qui participait à la conférence de presse, « Santé Canada a raison de dire que l'étude n'est pas parfaite mais quand on la corrige, en utilisant le même modèle que le ministère, on en arrive à des résultats qui sont encore pires que les siens ».

Il estime que le prix des cigarettes a baissé de 30 à 35 p. cent (en tenant compte du prix du tabac de contrebande) mais que la consommation chez les adolescents a augmenté d'un peu plus de 40 p. cent.

« La consommation des adolescents augmente plus que proportionnellement à la baisse du prix », précise-t-il.

L'économiste Robert Allen, de l'université de Colombie-Britannique, a poussé l'étude et en est venu à la conclusion qu'au Québec, 100 000 adolescents de plus commenceront à fumer et que 11 000 mourront prématurément.

Les porte-parole de l'association, qui a des bureaux à Toronto et Ottawa, admettent que le ministère s'opposait à la baisse de taxes et blâment surtout le premier ministre Chrétien.

« Le ministère s'inquiète depuis le début de l'incidence sur la consommation des jeunes », déclare le sous-ministre adjoint André Juneau, qui rappelle que la divulgation des résultats d'un sondage effectué à trois reprises auprès des mêmes 15 000 personnes permettra de mieux mesurer l'évolution concrète de la situation. M. Juneau fait état de la campagne de publicité multidimensionnelle qui est en cours et affirme que « la baisse des taxes n'est pas permanente ».

Le docteur David Esdaile, d'Ottawa, a précisé que l'espérance de vie sera réduite de 23 ans en moyenne pour ceux qui mourront avant l'âge de 69 ans.

En rendant public son plan de lutte contre la contrebande, le 8 février 1994, M. Chrétien avait déclaré que « le gouvernement est conscient que la réduction des taxes, qui entraînera une baisse du prix des cigarettes vendues légalement, pourrait inciter certains Canadiens, surtout des jeunes, à fumer davantage ».

Il avait conséquemment annoncé des changements aux lois et règlements et une vaste campagne de sensibilisation.

Recherche sur les pensions alimentaires: les groupes de femmes restent sur leur faim

Presse Canadienne

■ Les groupes de femmes sont restés sur leur faim après avoir pris connaissance de la recherche sur les pensions alimentaires, se demandant bien quelle direction le gouvernement péquiste suivra en fin de compte.

C'est que l'étude du Conseil du statut de la femme sur la perception des pensions alimentaires ne formule pas clairement de recommandation. Il faut presque lire entre les lignes, estime Mme Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, au cours d'une interview.

« Ça dépend comment on comprend le texte. On sent une interrogation sur la retenue à la source. Qu'est-ce qu'il faut en déduire ? »

Mme David aurait « préféré un avis clair » à une recherche qui énumère les pistes suivies par d'autres provinces sans suggérer la voie à suivre par Québec.

Elle reproche deux autres choses à cette étude : elle arrive étonnamment tard dans le processus devant mener au projet de loi, et elle « n'apporte rien de plus à tout ce qui existait déjà ».

La Fédération des associations de familles monoparentales, l'organisation experte en la matière au Québec, est aussi restée un peu perplexe.

L'agent politique de la fédération, Mme Sylvie Lévesque, voit dans l'étude « un bon document de recherche », mais souligne que son organisme avait déjà scruté tous ces systèmes de perception des pensions au Canada et s'était même attardé, en plus, au système australien. Une analyse à ce sujet avait même été remise à la ministre de la Sécurité du revenu et responsable de la Condition féminine, Mme Jeanne Blackburn.

Mme Lévesque se demande quelle orientation le gouvernement prendra après ce document.

Absents le 13 février ? Ne vous sentez pas exclus !



VOUS POURREZ TOUJOURS VOTER PAR ANTICIPATION OU PAR BULLETIN DE VOTE SPÉCIAL.

Le lundi 13 février 1995, jour d'élection, les bureaux de vote seront ouverts de 9 h à 20 h.

Pour exercer votre droit de vote, rendez-vous à l'adresse indiquée sur votre Carte d'information de l'électeur. Mais si vous ne pouvez aller voter ce jour-là, ne vous sentez pas exclu! Il vous est possible de le faire à l'avance dans un bureau spécial de scrutin, si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h, le samedi 4 et les lundi et mardi 6 et 7 février 1995, à l'adresse indiquée sur votre Carte.

Le bulletin de vote spécial: pour ceux qui ne pourront voter aux dates désignées.

S'il vous est impossible d'aller voter à ces dates, vous pouvez voter par bulletin de vote spécial, en personne ou par la poste. Cependant, vous devez en faire la demande le plus tôt possible en communiquant avec le bureau d'Élections Canada, au 390-0187.

Une fois votre demande complétée, vous ne serez alors plus habilité à voter de quelqu'autre façon pour cette élection partielle.

Des points à noter

- Si vous ne savez où aller voter, dans le cas où vous auriez égaré votre Carte, communiquez avec votre bureau d'Élections Canada, au 390-0187.
- Si vous avez déjà en main un bulletin de vote spécial, il doit être reçu avant 16 h le 10 février, à l'adresse indiquée sur l'enveloppe de retour.
- Si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale, hâtez-vous de le faire ajouter car la période de révision se termine le 8 février.

Les dates importantes à retenir

Les jours de vote par anticipation: les 4, 6 et 7 février. Le jour du scrutin: le 13 février. Pour tout renseignement supplémentaire, téléphonez au bureau d'Élections Canada de Saint-Henri – Westmount au 390-0187.

Consultez votre Carte d'information de l'électeur pour savoir si votre bureau de vote est accessible. S'il ne l'est pas, communiquez avec le bureau d'Élections Canada.

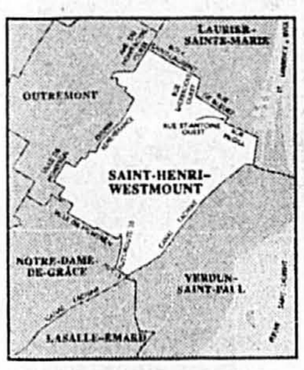
Si vous connaissez quelqu'un qui éprouve de la difficulté à lire, faites-lui part du contenu de cette annonce ou communiquez-lui le numéro de téléphone de l'encadré. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

1 800 267-VOTE (8683)

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Jean-Pierre Kingsley



Limites de la circonscription de Saint-Henri – Westmount, Québec

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*

Élections Canada

VOTER, C'EST S'EXPRIMER.



Vous aimez le **théâtre**... la **radio** et la **télévision** vous intéressent... le **journalisme** vous tente... vous voulez explorer ce qui touche à la **communication** orale et écrite dans un «collège pas comme les autres»?

CONSERVATOIRE LASALLE

Pour un avenir à la mesure de son rêve, de son talent et de son travail!

programme collégial préuniversitaire SCIENCES DE LA PAROLE 600.03 pour l'obtention d'un D.E.C.

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
Tél.: (514) 288-4140
Suzanne Le Beau, directrice générale
Collège privé subventionné, permis no 749569

W2195932

Dan Howard's MATERNITE "factory outlet"

Grande liquidation

Tous les vêtements de maternité pour l'automne et l'hiver

Corsages 21$ à 50$ Pantalons 23$ à 37$
Ensembles pantalon et robe à compter de 50$
Robes, tailleurs, ensembles chasubles et tailleurs-pantalons 37$ à 93$

10% DE RABAIS sur les nouveaux arrivages du printemps
Le solde prend fin le 4 février

LAVAL 973-2772, 2600, boulevard Daniel-Johnson
POINTE-CLAIRE 695-4144, Complexe Pointe-Claire, 6321, aut. Transcanadienne, local 133
lundi, mardi, mercredi 10h-18h; jeudi et vendredi 10h-21h; samedi 9h30-17h; dimanche 12h-17h
BELLS CORNERS, OTTAWA 613/596-1912, Barron's Plaza, 3710 Richmond Road, 2 km à l'ouest de Bayshore, à côté du Barron's Motor Inn
lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 10h-18h; jeudi 10h-21h; dimanche 12h-17h
Composez 1-800-966-6847 pour recevoir un catalogue GRATUIT
Non valable pour les articles en solde, la lingerie, les crédits du magasin et les articles déjà achetés. Ne peut être combiné à aucun autre rabais.

W2188958



NE MANQUEZ PAS NOTRE CIRCULAIRE DANS CETTE ÉDITION

CLUB biz

* Région Métropolitaine

Gare aux fraudeurs de la loterie des « cartes vertes » américaines

FRANÇOIS BERGER

■ La loterie probablement la plus courue au monde s'est ouverte hier pour les gens désireux d'immigrer aux États-Unis sans avoir à passer par les procédures habituelles. Le gouvernement américain distribuera 55 000 « cartes vertes » (accordant le droit de travail aux immigrants) à travers un tirage au sort qui aura lieu en mars.

Des organismes voués à la défense des consommateurs ont cependant averti, hier, que cette loterie pose des conditions de participation bien définies et que de nombreux fraudeurs, au Québec et ailleurs, tentent d'en profiter pour soutirer de l'argent à des gens peu informés.

Ce procédé du tirage au sort vise à favoriser l'attribution de visas d'immigration à des demandeurs natifs de pays ayant un faible taux d'émigration vers les États-Unis, mais les personnes nées au Canada en sont exclues, tout comme celles nées dans douze autres pays (Chine, Taïwan, Corée du Sud, Colombie, Inde, Mexique, Philippines, République Dominicaine, Salvador, Vietnam et Royaume-Uni — sauf l'Irlande du Nord).

Cette loterie annuelle, très convoitée parce qu'elle permet l'entrée légale dans le premier pays d'immigration au monde, est toutefois ouverte aux immigrants vivant au Canada et aux membres de leurs familles (nés ailleurs que dans l'un des pays exclus).

Le Canada compte quelque cinq millions d'immigrants. Seules les personnes nées au Canada, même si leurs parents sont immigrants, ou dans un des douze autres pays exclus, ne peuvent participer à ce concours, à moins qu'elles soient mariées à des immigrants admissibles.

Les autorités américaines recevront les demandes jusqu'au premier mars inclusivement. Les consulats des États-Unis fournissent gratuitement l'information pertinente et il n'y a aucun frais attaché à la présentation d'une demande, a signalé hier une porte-parole du consulat américain à Montréal, Mme Susan Brandt.

La tenue de cette loterie a incité, comme c'est le cas chaque année, de nombreux « promoteurs » à offrir leur aide, contre rémunération, par l'intermédiaire d'annonces dans les journaux. L'Office de la protection du consommateur a averti hier le public québécois contre certaines de ces annonces.

Ainsi, un certain « consultant C. Gauthier », de Saint-Hilaire, exige 16,95 dollars pour ses services, mais il omet de signaler dans ses annonces que les personnes nées au Canada ne sont pas admissibles à la loterie. L'Office a décidé d'intervenir en vertu de la loi interdisant les demandes de paiement à l'avance dans un contrat à distance (par la poste dans ce cas-ci).

Une autre entreprise, Pardon Service Canada, offre une aide en échange de sommes variant de 155 à 200 dollars. Pourtant, « la façon de procéder est très simple », a commenté Mme Brandt du consulat américain. D'autres « consultants » vendent des formulaires d'application, même s'il n'existe rien de tel.

L'an dernier, cette loterie des cartes vertes américaines a fait 244 « gagnants » au Québec, selon le consulat.

Le gouvernement américain avertit qu'il faut expédier (par la poste régulière, pas autrement) une seule et unique demande par personne admissible. L'an dernier, plus d'un million de demandes ont été rejetées avant le tirage, surtout à cause des envois multiples (quand des demandes multiples sont trouvées, la personne concernée est exclue ipso facto).

Services de laboratoire : des délais très longs sur la Rive-Sud

LILIANNE LACROIX

■ Alors que certains CLSC peuvent offrir un service quasi immédiat de prélèvements pour des analyses de laboratoire, il faut s'armer de patience si on a le malheur de vivre dans certains secteurs de la Rive-Sud notamment.

« Le délai peut aller jusqu'à cinq semaines sur le territoire des Seigneuries, desservant Boucherville, Sainte-Julie, etc. », admettait M. Hubert Gauthier, directeur général de la Régie régionale de la Santé et des services sociaux de la Montérégie.

Des usagers parlent même de délais de plus de trois mois sur les territoires des CLSC relevant des hôpitaux Pierre-Boucher et Charles-Lemoyne : « C'est possible... à l'occasion », admettait M. Gauthier.

Pour régler ce problème, la Régie vient de mettre sur pied une étude visant à analyser les possibilités d'amélioration du système. Selon M. Gauthier, on a déjà identifié des secteurs névralgiques. « On a investi 50 000 $ dans l'analyse du fonctionnement des laboratoires. Selon nous, il y aurait une possibilité d'aller chercher là cinq à 15 p. cent de marge de manoeuvre monétaire en évitant notamment la redondance des analyses. C'est un montant très important si l'on considère que l'on dépense quelque 28 millions en Montérégie pour les tests de laboratoires effectués dans les hôpitaux (à partir des prélèvements des CLSC et des hôpitaux eux-mêmes).

Ces 28 millions représentent six p.cent de tout le budget hospitalier de la Montérégie.

Une autre façon de réaliser des économies, selon M. Gauthier, serait de sensibiliser les médecins aux coûts engendrés par les tests et de les inciter « à ne pas en demander pour rien ». M. Gauthier n'était toutefois pas en mesure d'évaluer les économies qui pourraient être réalisées si les médecins usent de modération dans leurs demandes.

Selon lui, l'augmentation constante de la population dans des villes comme Longueuil, Saint-Hubert et Brossard, et l'ouverture de nouveaux cabinets de médecins ont beaucoup contribué à une hausse de la demande.

M. Gauthier a admis que l'un des rôles de la Régie est justement d'assurer l'accessibilité aux soins et services. « C'est pour cela que nous avons demandé une étude. » La possibilité de concentrer les services de laboratoire en un même endroit pour plusieurs hôpitaux et CLSC, comme on songe à le faire dans l'est de Montréal, constitue une hypothèse qui sera aussi étudiée en Montérégie, déclare M. Gauthier. On prévoit la sortie de l'étude dans neuf à 12 mois. « Mais ça ne veut pas dire que rien ne sera fait d'ici là », déclare M. Gauthier.

Par ailleurs, dans un communiqué diffusé hier, l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec soulignait qu'il considère « urgent que le comité gouvernemental sur les laboratoires de biologie clinique commence ses travaux, afin de trouver des solutions à la situation des services de laboratoire. Les travaux devaient débuter en juin 1994 et la remise du rapport devrait avoir lieu en août 1995 ». Selon le président de l'Ordre, M. Laurent Bourque, « il n'y a pas d'excuse à retarder plus longtemps l'élaboration de plans et la coordination des actions dans le but d'assurer des services de laboratoire de qualité à un moindre coût ».

Interrogé à ce sujet, M. Michel Martin, attaché de presse du ministre Jean Rochon, de la Santé et des services sociaux, ne pouvait indiquer les raisons du retard déploré par l'Ordre des technologistes, mais une réponse devrait être fournie bientôt.

UNE DE NOS FAÇONS D'ENCOURAGER LE PERFECTIONNEMENT.

LE CERTIFICAT À TEMPS PARTIEL, COMME CELUI DE JEAN-MARC GIROUX.



Technicien chez Bell depuis plusieurs années, Jean-Marc Giroux sentait le besoin de relever de nouveaux défis et d'enrichir ses connaissances. C'est ce qui l'a encouragé à faire son certificat en développement de logiciels à l'UQAM. Et comme les cours qu'il a suivis répondaient bien aux attentes du marché, il a été promu au poste de consultant en développement de systèmes informatiques.

CERTIFICATS
DATE D'ADMISSION: 1ER MARS 1995

Adaptation scolaire et sociale
Administration*
Administration de services
(Concentrations: banque, coopérative, transport)*
Administration des services publics
Affaires immobilières (général)*
Alphabétisation
Animation culturelle
Analyse chimique
Analyse financière*
Arts d'impression*
Arts plastiques*
Assurance et intervention financière*
Comptabilité générale*
Communication*
Création littéraire
Développement de logiciels
Droit social et du travail*
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale
Éducation personnalisée pour les aînés-es*
Enseignement de la formation personnelle et sociale**
Enseignement des langues secondes
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire**
Études appliquées en urbanisme*
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Français écrit
Français écrit pour non francophones*
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des ressources humaines I
(Fondements)*
Gestion des ressources humaines II
(Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)*
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des services municipaux
Gestion informatisée*
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Instructeurs en milieu de travail
Interprétation visuelle*
Intervention psychosociale
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Littérature de jeunesse
Marketing*
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Peinture*
Santé et sécurité au travail
Sculpture*
Scénarisation cinématographique
Sciences comptables*
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Télécommunications
Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Laval (682-1343)
Région de Lanaudière (654-8768) (Ville de Le Gardeur)
Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)
La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 $ à 10 000 $.

*programme contingenté
**(Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville. Offerts à des groupes)

Grande session d'information le 7 février de 16 h à 20 h.
Foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Local JM-400, en face de la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin. Entrée au 405, rue Sainte-Catherine Est. Accès par le métro Berri-UQAM.

Pour tout renseignement additionnel, composez le 987-3121.

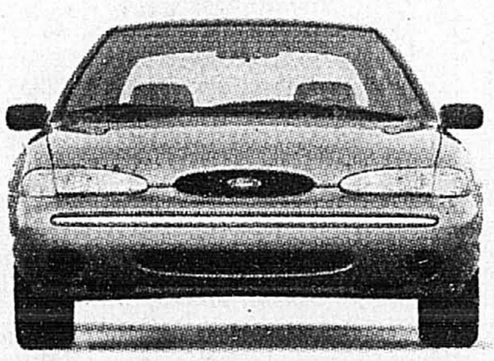
Université du Québec à Montréal

L'UQAM une force novatrice

La nouvelle Contour GL 1995

Incontournable et abordable.

16 895 $*

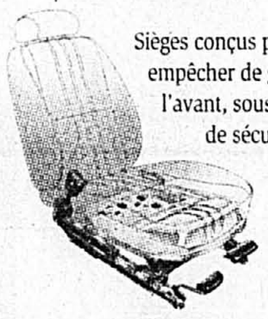




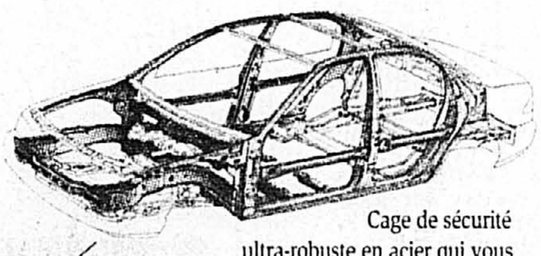
Habitacle intérieur conçu pour offrir confort, commodité et sécurité. Les commandes éclairées, les ceintures de sécurité à hauteur réglable, et les vitres teintées ne sont que quelques-uns des nombreux équipements qui sauront vous plaire.



Moteur Zetec 2 litres à 4 cylindres en ligne avec double arbre à cames en tête et 16 soupapes qui développe 125 chevaux.



Sièges conçus pour vous empêcher de glisser vers l'avant, sous les ceintures de sécurité, en cas d'accident.



Cage de sécurité ultra-robuste en acier qui vous assure un maximum de protection lors de collision frontale, latérale ou arrière.





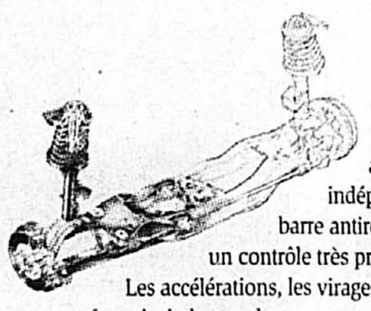
Nouveau filtre MicronAir qui élimine le pollen et les poussières de la route avant qu'ils ne pénètrent dans la voiture.



Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande électrique.



Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant.



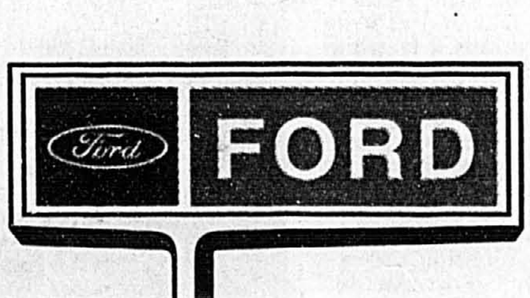
Suspension arrière à roues indépendantes avec barre antiroulis qui assure un contrôle très précis des roues. Les accélérations, les virages et les freinages se font ainsi plus en douceur.







Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford du Grand Montréal

ENCORE PLUS POUR VOUS!

VENTE AU DÉTAIL DES MODÈLES 1995 À PARTIR DES STOCKS DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. *SELON LE P.D.S.F. DE LA FORD CONTOUR GL 1995. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. †CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS